L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 JANVIER 1856.

[illegible] par G. F. WEISSE & Co. [illegible] Rue de Chartres [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 26 JANVIER.

[illegible] A LA SEMAINE. [illegible] pour les six numéros [illegible] présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme [illegible] un compte particulier [illegible] période [illegible] comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

LES AMÉRICAINS AU NICARAGUA.

L'attention du monde entier est fixée sur le Nicaragua [illegible] que Walker, à la tête de quelques Américains, a assuré le triomphe des démocrates qui soutenaient une guerre acharnée contre d'autres partis. Mais la victoire du parti démocratique a été en même temps celle de l'esprit américain. Le Nicaragua est en ce moment gouverné par quelques-uns de nos compatriotes [illegible] son armée se compose d'Américains [illegible] doute que l'Amérique Centrale ne subisse le sort du Texas: ce n'est plus qu'une question de temps.

Le *Daniel Webster* nous a apporté des nouvelles de San Juan jusqu'au 19 de ce mois. Le brigadier-général Hornsby et plusieurs autres officiers de l'armée de Walker sont partis pour New-York à bord du *Star of the West*. Les capitaines Trumbull et Thorp sont arrivés ici à bord du Webster.

Le général Walker a mis une compagnie de soixante carabiniers à cheval à la disposition de la compagnie du transit pour protéger les convois d'espèces.

Le général Jerez, ministre des affaires étrangères, et M. Beneventura Silvas, ministre de la guerre, ont envoyé leur démission en déclarant qu'ils avaient pris l'engagement d'aider le général Cabona à ressaisir la présidence du Honduras, mais que le général Walker s'opposant à cette politique agressive, ils étaient obligés de se retirer du cabinet pour conserver l'estime de leurs amis du Honduras.

Une compagnie de soixante-dix hommes, parfaitement armés et équipés, sous les ordres du capitaine Sutter, est arrivée à San Juan, venant de San Francisco, et est allée [illegible] offrir ses services à Walker. Celui-ci a en ce moment un effectif de huit cent cinquante hommes.

La plus grande tranquillité règne au Nicaragua. Ramon Rivas, fils du président actuel, s'est mis à la tête d'un mouvement et avait déjà établi des dépôts d'armes et de munitions, mais le commandant DeBissot s'en est emparé et a jeté à la mer, en présence des escadres anglaise et américaine, un certain nombre de mousquets.

Le général Walker est tout-puissant au Nicaragua et jouit, dit-on, de toute la confiance des habitans. Il a décrété des règlements pleins de sagesse, et ses efforts tendent maintenant à remplacer le code vieilli de l'Amérique [illegible] par des lois en harmonie avec [illegible] la civilisation et du progrès.

[illegible] Kinney cultive avec succès les [illegible] de terre qui lui ont été [illegible] considérable [illegible] à lui et travaillent [illegible]

[illegible] dans le *Nicaraguense*:

"Le peuple ici est satisfait et le gouvernement est populaire. Tous ses actes sont approuvés, bien qu'on regrette que l'accomplissement de quelques uns ait été nécessaire. On a beaucoup parlé de l'exécution du général Corral. Mais lorsque nous aurons dit pour la première fois qu'il a été jugé par un tribunal qu'il a lui-même choisi, nous ne pourrons rien ajouter pour justifier l'administration."

Le même journal publie un long article sur l'attitude prise par le gouvernement américain à l'égard du Nicaragua. Le refus du président de recevoir le colonel French comme ministre de ce dernier Etat, paraît avoir causé une sensation pénible aux Américains qui habitent l'Amérique Centrale. "Le gouvernement américain prétend, dit le *Nicaraguense*, qu'il n'a pas de preuve positive que le colonel French soit le représentant d'un gouvernement quelconque. Ou le cabinet de Washington veut ignorer ce qui se passe ici, ou il va décréter de nouvelles doctrines de droit international, doctrines qui, si elles avaient été appliquées à la fin du siècle dernier, auraient condamné les Etats-Unis à rester sous la dépendance de l'Angleterre. M. Marcey ne considère pas le gouvernement actuel du Nicaragua comme un gouvernement *de fait* et *de droit*, il est difficile de concevoir ce que c'est qu'un pareil gouvernement. Le Nicaragua était en révolution, des partis hostiles étaient aux prises et luttaient les armes à la main; l'un d'eux aidé par le général Walker obtient l'ascendant, l'autre parti se déclare vaincu, signe un traité de paix et reconnait la suprématie des vainqueurs, consent à déposer les armes et jure fidélité au nouveau gouvernement. Et celui-ci ne serait pas considéré comme un gouvernement de fait! Depuis la conclusion du traité, la tranquillité règne dans le pays, les droits des citoyens sont respectés, la propriété est protégée, l'ère des révolutions est fermée et personne [illegible] songe plus à s'insurger. Le peuple [illegible] les affaires prospèrent, les améliorations s'annoncent rapidement, le parti [illegible] les vues de celui qui est au pouvoir, agit avec le gouvernement et entre même dans le gouvernement."

MORT DE L'EX-GOUVERNEUR WALKER.—Nous apprenons avec un profond regret que M. Walker, ex-gouverneur de la Louisiane, est mort lundi dernier dans la paroisse Rapides. Sa santé était fort altérée depuis quelque temps et on s'attendait tôt ou tard à un dénouement fatal.

M. Walker a rempli parmi nous, à différentes époques, d'éminentes fonctions. Honoré de la confiance des électeurs de sa paroisse, il les a souvent représentés à la législature et a été appelé une fois à présider les délibérations de la Chambre. Nommé plus tard membre de la convention qui a révisé la première constitution de la Louisiane, ses collègues lui ont déféré à la presque unanimité la présidence de cette assemblée. Peu après il fut élu gouverneur. M. Walker était un homme de beaucoup de sens et d'une grande bonté. Doux, affable, bienveillant, il jouissait de l'estime et de l'affection même de ses adversaires politiques.

CALIFORNIE.

Le *Daniel Webster*, arrivé dans la nuit de jeudi, nous a apporté des journaux du San Francisco jusqu'au 5 courant. Les nouvelles des mines continuent à être favorables.

La législature devait se réunir à Sacramento le 7 de ce mois et le nouveau gouverneur être inauguré.

Le 20 décembre, la commission des terres des Etats-Unis a confirmé le droit de l'Eglise catholique aux bâtimens, cimetières, vergers et vignes des vingt-une anciennes missions de la Californie. La réclamation [illegible] ensuite par l'archevêque Alleman, d'une lieue de terre dans chaque mission, au nom des indiens chrétiens, a été repoussée.

Un tremblement de terre a été ressenti le 2 de ce mois à San Francisco.

Cinq indiens et un blanc ont été tués dans une rixe qui a eu lieu à Bidwell's Ranches.

On estime à $2,662,800 la perte causée par les incendies pendant l'année 1855. Durant cette même période la loi sommaire du juge Lynch a été appliquée quarante-huit fois, et il y a eu neuf exécutions légales pour meurtre. Il a été également commis pendant l'année qui vient de s'écouler 536 homicides. Quant aux arrivages d'émigrans ils ont été en 1855 de 31,759 par mer.

DR DE LACY.—L'annonce de ce praticien distingué [illegible] dans plusieurs journaux de [illegible] avec plaisir que [illegible] malades ne proposent de recourir à [illegible] Son application de galvanisme [illegible] des maladies nerveuses et [illegible] a eu en Europe un succès étonnant. Nous ne saurions trop engager les personnes qui souffrent de rhumatismes, de la goutte, de faiblesse de reins, etc. à s'adresser à M. de Lacy. L'appareil dont celui-ci se sert et qui lui a valu les félicitations de toutes les académies [illegible] de l'ancien monde, ne doit pas être confondu avec ceux qu'emploient depuis longtemps quelques spécialistes: la combinaison des différentes parties a été calculée avec tant de précision que les résultats obtenus à l'aide de cet instrument sont réellement merveilleux.

Il y a longtemps que le galvanisme est appliqué aux maladies nerveuses, mais toutes les méthodes ne sont pas également bonnes. Celle de M. de Lacy a été couronnée d'un plein succès. Nous avons vu une lettre du médecin de l'empereur des Français priant M. de Lacy de se charger du traitement de Louis Napoléon par le galvanisme. On sait que l'empereur est atteint d'une maladie de la moëlle épinière et que de graves symptômes se sont déjà manifestés. Il attend le retour du Dr de Lacy à Paris, à la fin de mars prochain, pour se confier à ses soins et se soumettre au traitement par le galvanisme.

Dépêches Télégraphiques.

[illegible] DE L'ABEILLE.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton Rouge, 25 janvier 1856.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—La Chambre vote à une forte majorité une résolution pour être au chapelain catholique.

La mort de l'ex-gouverneur Walker est annoncée et des résolutions de condoléance adoptées.

Un comité composé des deux Chambres est chargé des préparatifs nécessaires pour l'inauguration du nouveau gouverneur, qui aura lieu lundi.

La Chambre s'ajourne ensuite à lundi.

SÉNAT.—La majorité du comité spécial sur les élections, fait un rapport en faveur de MM. St Paul, Withers et Hyams. De longs témoignages sont lus et le Sénat adopte le rapport par 12 voix contre 8. MM. [illegible] et Lavergne présentent un autre rapport au nom de la minorité et accusant la majorité de ne tenir aucun compte des témoignages.

M. Kenner fait un discours contre le rapport de la majorité.

M. Ryan annonce la mort de l'ex-gouverneur Walker et présente des résolutions de condoléance. Le Sénat s'ajourne.

Congrès.

Washington, 25 janvier.—SÉNAT.—Un message du président sur les affaires du Kansas est reçu et lu, puis le Sénat s'ajourne à lundi.

CHAMBRE.—[illegible] greffier faisait aujourd'hui l'appel nominal [illegible] du speaker, l'huissier a annoncé un [illegible] du président. M. Campbell de l'Ohio s'est opposé à ce qu'on le reçût. Une grande confusion a [illegible] dans la Chambre. M. Stephenson, de la Georgie, a demandé la réception du message et la question préalable. Voici le résultat du vote: Banks, 95 voix; Orr 58, Fuller 30, Ricaud 1, Campbell (de l'Ohio) 3; voix perdues, 5.

Le message du président est lu et déposé sur le bureau, puis la Chambre s'ajourne.

Navigation intérieure.

Louisville, 25 janvier.—L'Ohio n'a plus de glaces au-dessus des chutes; les ferry boats n'ont pas interrompu leurs traversées entre Portland et New Albany. La glace, au-dessus des chutes, est assez solide pour que l'on puisse traverser à pied la rivière sur ce point.

CONCERTS DE M. COLLIGNON.—M. Collignon, comme on peut le voir par une annonce insérée plus loin, a remis son deuxième concert à vendredi, 8 février prochain. Ces soirées de musique classique auront désormais lieu dans la salle des Odd-Fellows, celle du Lycée où a été donné le premier concert étant trop petite pour contenir l'auditoire. Le programme sera publié en temps opportun.

RIVIÈRE ROUGE.—Le bateau à vapeur Rosa, arrivé hier d'Alexandrie, apporte la nouvelle que le niveau de la rivière tombe rapidement. Les steamers R. W. Powell et H. M. Wright étaient mouillés au-dessus des chutes, le peu de profondeur des eaux ne leur permettant pas de descendre, même sans chargement.

EUROPE.

Les journaux de New-York publient une longue dépêche contenant les nouvelles d'Europe apportées par l'*America*. Nous croyons devoir la reproduire pour compléter le bulletin télégraphique qui nous a été adressé d'Halifax, mais qui renferme moins de détails:

Il n'y a encore rien d'officiel relativement aux négociations; mais l'espoir de les voir aboutir à un dénouement favorable va s'affaiblissant d'une manière évidente, dans les régions d'ordinaire bien informées.

Le comte de Nesselrode a adressé aux représentants russes près les principales cours une circulaire en date du 22 décembre, dans laquelle il déclare la Russie prête à accepter la neutralisation de la mer Noire dans la forme suivante: maintien du droit de la Turquie de fermer les Dardanelles: clôture absolue de la mer Noire à tout bâtiment de guerre, autre que ceux de la Russie et de la Turquie; stipulation entre ces deux puissances (en dehors de toute intervention étrangère) du nombre de navires qu'elles pourront avoir dans cette mer.

Une semblable application de la base proposée est nécessairement inadmissible pour les alliés.

Le journal le *Nord* publie une analyse de cette circulaire. Il y est dit que le désir d'une paix prompte et durable, récemment exprimé par l'empereur des Français dans une solennité publique, est et est encore le vœu le plus cher de l'empereur Alexandre.

Se reportant ensuite aux conférences de Vienne, la circulaire rejette sur les alliés le blâme de les avoir fait avorter.

"Aussi longtemps que ses ennemis ont semblé résolus à substituer la force à l'esprit de justice et de conciliation, le czar a dû garder le silence. Mais dès qu'il a appris que ces mêmes ennemis étaient disposés à reprendre les négociations sur les bases des quatre points de garantie, il n'a pas hésité à aller franchement au-devant de ces dispositions pacifiques, et à chercher loyalement une solution au troisième point.

"Les propositions de la Russie sont conçues [illegible]"

La circulaire termine en disant que la Russie attend avec calme et confiance la décision de ses adversaires.

Le comte Esterhazy est arrivé à St-Pétersbourg le 26 décembre, et dès le lendemain il a soumis au cabinet russe les propositions dont il était porteur.

Le 24, le comte Buol a communiqué au prince Gortschakoff, à Vienne, les bases sur lesquelles les puissances occidentales sont prêtes à traiter, en ajoutant que ces bases avaient l'approbation de l'Autriche. Ces conditions sont celles que l'on connait déjà.

On regarde dans tous les cas comme certain que la Russie se refusera à la "cession du territoire nécessaire pour assurer la libre navigation du Danube." Dans la pensée des puissances occidentales, cette cession embrasserait la portion de la Bessarabie, bornée par la forteresse de Chotqui au nord, Sasyk au sud, et le Pruth à l'ouest.

Le czar a trois semaines pour faire connaître sa résolution, à compter du jour où les propositions lui ont été communiquées.

On met toujours en doute que l'Autriche entre en campagne au printemps, à moins pourtant qu'elle ne soit assurée de l'appui effectif de la confédération germanique.

Suivant la *Gazette du Weser*, un article additionnel, relatif au troisième point de garantie, aurait été ajouté au traité du 2 décembre, entre l'Autriche, la France et l'Angleterre. Cet article n'imposerait toutefois pas à l'Autriche l'obligation de prendre les armes, au cas où ce troisième point serait repoussé par la Russie.

La Prusse est, dit-on, très peu satisfaite de la mission du comte Seebach à Saint-Pétersbourg. Le comte de Manteuffel a été envoyé à Dresde, pour demander jusqu'à quel point la Saxe et la Bavière se sont associées aux démarches des alliés. M. de Manteuffel devait en outre porter à Vienne la réponse de la Prusse à la notification qui lui a été faite, par l'Autriche, des nouvelles démarches dans le sens de la paix.

Le *Journal allemand* de Francfort croit savoir que le voyage de M. de Seebach en Russie est le résultat d'un accord entre les cours de Munich et de Dresde.

Les nouvelles de Suède ont une allure très belliqueuse. Les officiers supérieurs ont reçu ordre de ne plus accorder de congés et de tenir les régiments au grand complet. Les ateliers de guerre et de marine travaillent activement, et tout semble indiquer que la Suède se prépare à entrer en campagne au printemps prochain avec les alliés.

Le Danemark, de son côté, aurait consenti à laisser établir à Kiel des dépôts d'approvisionnements pour la flotte anglaise, qui se réunira dans ce port en avril.

Le prince Gortschakoff annonce de Crimée, sous la date du 16 décembre, que deux régiments de cosaques ont battu, près de Kertch, un fort escadron de la cavalerie anglo-turque, placée sous les ordres du général Vivian. Le commandant anglais et 47 soldats ont été faits prisonniers.

D'après une lettre publiée par la *Gazette Autrichienne*, les troupes russes de Crimée ont été renforcées par un régiment de la garde et par le régiment Radetzki, qui se trouvait à Odessa. Il ne peut donc être exact que le prince Gortschakoff se trouve à court de provisions.

Une autre lettre, en date d'Odessa 21 décembre, annonce que les Russes font passer des corps considérables de Crimée en Bessarabie. Mais ces mouvements n'impliquent aucune idée d'évacuation. Les forces envoyées en Bessarabie seront remplacées par une partie de la réserve et la milice.

On donne le général Osten-Sacken comme devant succéder avant peu au prince Gortschakoff, qui irait reprendre son ancien commandement sur le Danube.

Les canonnières alliées restées à Kinburn sont prises dans les glaces et tous les efforts tentés jusqu'ici pour les dégager sont restés infructueux.

Il est question—sans que cela ait encore rien d'officiel—de la nomination du maréchal Pélissier au commandement en chef des armées alliées, tandis que l'amiral Lyons commanderait les flottes combinées dans la mer Noire.

Le prince Mentschikoff a été nommé gouverneur militaire de Cronstadt.

Omer-Pacha est revenu à Soukoum-Kaleh, renonçant pour le présent à son intention d'attaquer Kutaïs. La majeure partie de l'armée russe prendra des quartiers d'hiver à Kars.

Nombre de paroisses [illegible] déjà quitté Erzeroum, dans la crainte d'une attaque, et étaient allées se réfugier à Trébizonde.

L'*Invalide russe* publie une proclamation du général Mouravieff, appelant les populations de l'Imérétie et de la Mingrélie à une guerre d'extermination contre les ennemis de la croix. Ce serait là ce qui aurait, en partie, décidé Omer-Pacha à sa retraite.

Le czar a donné ordre au commandant de la Finlande de soumettre un rapport complet de ses moyens de défense au grand conseil de guerre réuni à St-Pétersbourg.

Le redoublement d'efforts est d'ailleurs de toutes parts manifeste en Russie. On met en adjudication d'immenses approvisionnements et des fournitures d'artillerie; on forme de nouveaux régiments de tirailleurs; on offre la liberté aux serfs qui s'enrôleront, et dans le même temps, on allège le joug imposé à la noblesse par le czar Nicolas.

Un ukase autorise en outre les paysans à posséder des terres en Pologne. Une taxe annuelle remplacera le servage personnel. Trois années sont accordées pour jouir du bénéfice de cet ukase.

Le *Morning Post* annonce formellement la réunion, sous peu de jours, à Paris, d'un grand conseil de guerre. L'Angleterre y sera représentée par le duc de Cambridge, sir Richard Airey et sir Harry Jones, ainsi que par les amiraux Lyons et Dundas.

L'objet de cette conférence est de rapprocher, d'échanger et de discuter tous les renseignements possibles relativement à la guerre. Mais il n'appartiendra pas au conseil de décider un plan de campagne ni de décider en [illegible]

[illegible]

M. JULES CARRIÈRE.—Ce jeune louisianais, qui a fait de brillantes études au collège de Cambridge, dans le Massachusetts où il a été reçu bachelier-ès-lettres, vient de recevoir à Paris son diplôme de bachelier-ès-sciences. Voici ce que le Dr Guesnard, juge fort compétent en pareille matière, écrit à son sujet:

"M. Jules Carrière, jeune louisianais, vient d'être reçu bachelier-ès-sciences, d'une manière très flatteuse; on ne l'a pas seulement reçu, on l'a complimenté; c'est très beau, car beaucoup sont appelés, et il y a assez peu d'élus. Cela promet pour l'avenir, aussi, peut on se reposer en toute confiance sur la conduite et la raison de ce jeune homme."

CHRONIQUE LOCALE.

MUSÉE DE VANNUCCHI.—Vannuchi a le talent d'accaparer toutes les curiosités qui se trouvent à la Nouvelle-Orléans. On peut voir en ce moment à son musée, un enfant de dix-huit mois qui pèse quatre-vingt-onze livres! La figure de cet enfant a un pied d'une oreille à l'autre; ses épaules il a 3 pieds 5 pouces de circonférence et 3 pouces à la ceinture. Ses cuisses ont 20 pouces de circonférence et ses jambes 14. Ce prodigieux baby attire une foule de curieux.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Sam, nègre de M. Samuel Stewart, accusé de tentative de viol sur la personne de Melle Ophélia Wallace qui tient, avec sa sœur, Mme Cordelia Charles, un magasin de confiserie dans la rue St. Charles, a été jugé hier par un jury composé de MM. Peter Marcy, J. Castellanos, R. Story, S. Jamison, J. M. Howell et John Sewell, propriétaires d'esclaves. Le nègre a été déclaré coupable de voies de fait seulement et condamné à un an de travaux forcés; il recevra en outre cinquante coups de fouet.—Il sera jugé encore pour tentative de viol sur la personne de Mme Charles.

—Le juge Robertson a accepté le cautionnement de $5000 de Charles Anderson, qui est accusé d'avoir assassiné un homme, le 6 novembre dernier, au café "Pittsburg".

—On se rappelle que M. L. Bossenier contestait la validité de l'élection de M. J. Serapura à la place de constable du Quatrième juge de paix. A sa demande le tribunal a mis hier l'affaire hors de Cour; il est condamné à acquitter les frais qui s'élèvent à environ $200. M. Serapura entrera immédiatement en fonctions.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT.—Les esclaves suivans ont été émancipés, jeudi, par le juri, et autorisés à habiter l'État:

George Washington, esclave de William Washington, h. d. c. i.; Mary Ann et James Ingraham, esclaves de Mme Maria Martin; Mary, esclave de M. Placide Forstall.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT.—Le juri, auquel a été soumise l'affaire H. Steckler contre T. Bacheler et Joseph Durain, a présenté hier un verdict cacheté. Nous ne pouvons donc le faire connaître à nos lecteurs que dans notre prochain numéro. Steckler réclamait $5000 de dommages à Bacheler seul, qu'il accusait de l'avoir fait arrêter, par l'officier Durain, en l'accusant injustement d'avoir mis le feu à sa maison, et d'avoir volé. Il réclamait en outre $2000 à l'officier Bacheler, *in solido*.

SCÈNE AFFREUSE.—Jeudi soir, une scène affreuse a eu lieu à la ville de Jefferson: nous allons la raconter succinctement. M. Francis Turner, peintre de profession, qui avait amassé quelqu'argent, se maria il y a quelques mois à une jeune et jolie femme à laquelle il était très attaché. Cependant il finit par avoir de la jalousie et la maltraitait. Ces jours derniers il devint rêveur, négligeait ses affaires et se livrait à la boisson. Jeudi soir vers 6 heures, il entra chez lui, trouva sa femme assise près de la cheminée et s'écria, furieux: "Vous avez assez vécu!" et à l'instant prit un pistolet revolver et vise sur elle; mais comme il hésitait à faire feu, la femme s'élança vers la porte et la referma sur elle. Le mari essaya de forcer la porte, mais vainement. Un instant après on entendit la détonation d'un pistolet et la chute d'un corps sur le plancher. La femme appela au secours et les personnes accourues à ses cris virent le malheureux étendu, prêt à rendre son dernier souffle. Il s'était fait sauter la cervelle.

UN REPAIRE.—L'officier McFarland a suivi hier les nommés Jacob Wall dit Chunky Pat et William Tell, dit O'Brien, oiseaux de la maison de travail, jusque dans un bouge de la rue Dryades, et ayant trouvé des objets qui lui parurent suspects, conduisit les deux individus au violon. Il revint plus tard et finit par découvrir que le lieu qu'habitaient Wall et Tell était un repaire où les voleurs venaient déposer le fruit de leurs excursions nocturnes. M. McFarland continua ses recherches et mit la main sur un énorme paquet qui renfermait un chapeau et une croix en or, une bague en or marquée "T. McM. Shamrock Benevolent Society", une lettre adressée de Port McMahon à Mlle Maria Finley de la Nlle Orléans, une quantité de robes de prix, des chemises, des habits, des tabliers, de voiles, des mouchoirs, des cols, des gants, des gilets de dessous, des pantalons, des draps, etc., deux pièces de calicot, un paquet de dentelle fine, une quantité de cuillers, un album de jeune fille, un sac de voyage. Les propriétaires de ces articles peuvent venir les réclamer au bureau du recorder du Premier District.—Wall et son compagnon passeront deux mois à la maison de travail.

FAUX.—Nous avons mentionné hier l'arrestation d'un jeune homme du nom de Charles Foster, qui est accusé d'avoir obtenu, à l'aide de faux prétextes, pour trente-cinq piastres de marchandises de MM. Lagay & Locasso, marchands de la rue de Chartres. Il paraît que ce n'est pas le seul exploit de Foster. M. Anthony Rasch, bijoutier, rue de Chartres, s'est présenté hier devant le recorder du Deuxième District et l'a accusé de lui avoir acheté une montre et quelques piastres et donné en échange un bon à l'ordre de M. John B. Henn, officier du bateau à vapeur Capitol. M. Rasch accepta l'ordre comme paiement, mais lorsqu'il fut présenté à M. Henn, ce dernier déclara que ce n'était pas sa signature et que c'était un faux.—Foster est en prison.

ARRESTATIONS.—Henry Fitzgerald et Frederick Brickland, conducteurs de charrette, ont été condamnés, par le recorder Bright, à une amende de dix piastres chacun, pour avoir déposé des immondices sur la batture auprès de la rue St Joseph.

F. W. Delcederstier, employé du moulin à scie de M. Bragee, devra répondre à l'accusation d'avoir frappé Adam Wareheime et menacé de le tuer. Cautionnement de $500.

John Churchill est en prison pour avoir administré des coups de bâton à sa femme Mary et l'avoir grièvement blessée.

[illegible]

Jean Blair a été arrêté hier et écroué sous prévention d'avoir donné en paiement une fausse pièce en or de cinq piastres à M. W. D. Duffy, propriétaire d'un magasin de l'encoignure Dumaine et Conde. M. Duffy, après avoir découvert que la pièce n'avait pas cours, redemanda la pièce de drap qu'il avait vendue à Blair, mais celui-ci s'y refusa.

M. C. Michel, un des pensionnaires de Cincinnati Hotel, a fait arrêter Elizabeth Anders, femme de chambre qu'il accuse de vol.—Cautionnement de $300.

Joséphine Crochard, rue d'Orléans, a pris le recorder de faire arrêter son mari. Elle déclare qu'il la frappe.—Cautionnement pour répondre de sa bonne conduite.

Wi m Bahler, petit Allemand qui vend du café au marché, a été arrêté [illegible] des coups de poing à un petit Irlandais du nom de James Dorbison. William dit que le fils d'Erin lui avait volé de la faïence et que le châtiment qu'il lui a infligé était bien mérité. Le recorder a exigé un cautionnement.

Ellen Ward a été arrêtée à la demande de sa mère qui l'accuse de lui avoir volé cinquante piastres et une montre et de l'avoir frappée.—En prison.

HÔPITAL DE CHARITÉ.—Rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirant vendredi 25 du courant, à 6 heures du soir:

Admis	112
Renvoyés guéris	144
Morts	26
Malades en traitement	649

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*.

Messieurs,

En vous priant de recevoir mes sincères remerciments des témoignages de sympathie que vous a inspiré le retrait subit et sans raison du privilège dont je jouissais depuis 1839 de placer un bureau sous les escaliers de la douane, permettez-moi de présenter au public les remarques suivantes:

Le privilège dont j'étais en possession existait depuis plus de 45 ans. En me privant des avantages que me procurait la faculté d'avoir un bureau dans le local de la douane, M. Guthrie n'a pu m'enlever celle d'être encore au service du public et de continuer comme par le passé à m'occuper des affaires qui me sont confiées.

La longue expérience que j'ai acquise, le soin que j'ai toujours pris de m'identifier avec les exigences des divers règlements établis soit par les lois du revenu, soit par les instructions émanées des divers caprices des secrétaires du trésor qui se sont succédés, m'ont mis, je crois, à même de me rendre utile au public. Je ne craindrais nullement d'en appeler au témoignage de tous les négociants impartiaux, car ceux-mêmes qui ne m'employaient pas m'ont toujours trouvé prêt à les aider de mes conseils. Sans être doué de prétentions exagérées j'ose espérer que tous ceux qui m'ont jusqu'aujourd'hui honoré de leur confiance me la continueront. Ayant trouvé un bureau presqu'en face de la douane, je pourrai, comme par le passé, consacrer tous mes soins à leurs affaires.

Recevez, Messieurs, l'assurance des sentiments de haute considération de votre tout dévoué, STEPHEN LE GARDEUR.

ANTILLES.—On écrit de Saint-Thomas:

Le choléra a atteint la capitale de Puerto Rico, et paraît vouloir faire le tour de l'île. Il fait de grands ravages à Naguabo, Farjardo, et une quantité d'autres petits bourgs. Ici il avait presqu'exclusivement frappé la classe noire et de couleur, mais à Puerto Rico il y a des familles blanches qui ont perdu tous leurs membres. Tous les jours il nous arrive des fayards qu'on soumet ici à une quarantaine de 12, 14 et 20 jours.

La marche des Haytiens contre les Dominicains a commencé. Soulouque est à la tête d'une vingtaine de mille hommes. De son côté Santana, président de la république Dominicaine, a pu réunir environ 5,000 hommes, qui, dit-on, tiendront tête à Soulouque et le battront.

GRANDS PRÉPARATIFS DE GUERRE EN ANGLETERRE.—L'Angleterre fait de grands préparatifs de guerre en vue de la prochaine campagne. On lit dans le *Daily News* du 27 décembre:

"La compagnie du Lowmoor-Foos a traité avec le gouvernement pour la fourniture de bombes ayant 3 pieds 5 pouces de circonférence et 36 pouces de diamètre. Une de ces bombes est en ce moment sous les hangars des docks de Clarence, à Liverpool, en attendant qu'elle soit transportée dans la résidence du duc de Devonshire, au château de Lismore, en Irlande, le duc ayant demandé à la compagnie qu'on lui en envoyât une non chargée. Elle pèse 1 tonneau 3 quintaux, 1 quarter et 7 livres (1,215 kilog. environ). L'ouverture destinée à l'introduction de la charge et à l'insertion de la fusée a 3 pouces 3/8 de diamètre, et les parois de la bombe elle même ont 7 pouces 1/2 d'épaisseur, et 3 pouces 1/2 vers l'ouverture.

"Des bombes d'un poids aussi considérable ne pouvant être soulevées et placées dans le mortier sans l'emploi d'une puissante machine, on a disposé autour de leur ouverture, à une distance convenable, quatre crochets en fer forgé et saisis dans la matière de la bombe, au moment où elle est coulée. Le prix de chaque bombe, non chargée, est de 25 à 26 livres sterling. Ces bombes sont destinées pour la flotte de la Baltique, pendant la campagne de 1856. Les mortiers qui doivent servir à les lancer sont en voie de fabrication, dans les ateliers de M. C. J. Mare à Blackwall; ils seront en fer forgé et pèseront 36 tonneaux chacun."

[illegible]

Plus de 60 volontaires [illegible] à Woolwich, au quartier [illegible] L'emplacement est [illegible] le voit, et pour l'activer [illegible] à 12 liv. sterling.

LE CHLOROFORME.—Dans une des dernières séances de l'Académie des Sciences de Paris, M. Flourens, à propos du chloroforme, a fait remarquer, avec juste raison, que son emploi à l'armée française, dans les ambulances, doublait la force et la puissance du chirurgien. Celui-ci est plus maître de lui quand il agit sur une sorte de masse inerte. Les cris, les mouvements ne viennent plus le déranger. Dans la campagne de Crimée, le chloroforme a été employé plus de *vingt-cinq mille fois* et toujours avec succès.

LES FRANÇAIS AU JAPON.—Un des navires composant l'escadre française des mers de la Chine—la corvette *Sibylle*—a dû relâcher à Hokadadi (Japon), pour y refaire son équipage, cruellement éprouvé par le scorbut. Voici quelques détails intéressants, extraits d'une correspondance particulière, sur la réception faite à nos marins sur cette côte si longtemps inhospitalière:

"Hokadadi est un port près du détroit de Tanger. Nos équipages purent communiquer librement avec la ville, voir de près ses singulières mœurs japonaises, les étudier dans toute leur singularité. Le gouverneur avait même mis à la disposition de nos malades une grande pagode dépouillée de toutes ses divinités grotesques pour servir d'hôpital. Nous perdîmes là quatre hommes encore. C'était un singulier spectacle pour les Japonais et même pour les Français, de voir ces enterrements. L'aumônier, l'abbé Roux, faisait la cérémonie exactement comme en France: la croix en tête, portée par un matelot, le prêtre en surplis chantait au milieu des rues japonaises l'office des morts, et se faisant précéder de cette croix qui, au Japon, avait été si longtemps foulée aux pieds. Une multitude d'hommes, de femmes, d'enfants ébahis, surpris de ce cortège européen si insolite parmi eux, entouraient nos marins.

"L'autorité japonaise faisait escorter le cortège par des soldats japonais pour maintenir la foule; les bonzes eux-mêmes se prosternaient devant le prêtre catholique qu'ils voyaient dans l'exercice de son ministère.... Les bonzes ont toujours montré un grand respect pour nos aumôniers; quand ceux-ci allaient se promener, ils s'empressaient de leur montrer les singularités, les détails de leurs riches pagodes, de leur expliquer leurs cérémonies, et cherchaient à leur persuader que ce devait être le même Dieu qu'ils adoraient. Ils regardaient avec attendrissement la croix que portent les aumôniers, et semblaient indiquer qu'ils en avaient connaissance. Lorsque les grand'chefs, les grand'mandarins venaient au-devant de nos officiers, ils leur faisaient de grandes prosternations. Comme ceux-ci en riaient, les mandarins devinrent moins cérémonieux, et, de leur côté, nos officiers purent aller partout et furent partout reçus avec confiance."

UN CENTENAIRE.—Le 3 décembre, il est mort à l'hôpital civil de Rochefort un homme de cent dix ans, le nègre George Nelson, établi en France depuis la révolte de St-Domingue. Cuisinier à bord des navires de l'Etat, il a exercé cette profession jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Fatigué par la mer, il a alors cessé de naviguer et s'est fait commissionnaire. A l'âge de cent deux ans, une affection aux yeux l'a fait admettre à l'hôpital civil où il est resté jusqu'au jour de sou décès. Jusqu'au dernier moment Nelson a conservé sa mémoire. Il aimait à raconter ses campagnes et le faisait avec un ton pittoresque qui le rendait toujours agréable.

ACHARNEMENT.—On écrit de Solingen, le 15 décembre:

"Nous avons été témoins hier d'un événement presque incroyable, mais qui ne peut malheureusement être révoqué en doute. Quelques ouvriers avaient eu la veille au soir une querelle dans un cabaret et s'étaient battus. L'un d'eux ayant blessé son adversaire d'un coup de couteau, la police les avait arrêtés tous les deux, un Allemand et un Français, et jetés dans le même cachot. Mais le lendemain matin, on n'y trouva plus que deux cadavres: les individus y avaient continué leur bataille et s'étaient réciproquement étranglés."

LES CHIRURGIENS RUSSES.—On écrit de Saint-Pétersbourg que le corps des chirurgiens de l'armée russe s'est beaucoup distingué par sa bravoure et son habileté pendant la dernière campagne de Crimée. Tout ce que la chirurgie russe compte de plus distingué était réuni à Sébastopol, et entre autres MM. Pirogoff, Gubbenett et Roudiouski, les plus célèbres professeurs de l'Empire. "C'est à ce dernier, nous dit la lettre dont nous extrayons ces détails, que l'on doit les heureuses applications qui ont été faites dans ces derniers temps de l'excellente méthode de M. le docteur Seutin. Grâce à la perfection de ce procédé, les malades, même ceux dont les fractures étaient le plus compliquées, ont pu être commodément transportés dans les hôpitaux, et on n'a eu à déplorer ni dérangements de fractures, ni hémorrhagies, ni aucun des nombreux inconvénients qu'il était auparavant presqu'impossible d'éviter."

FANATISME ET CHARITÉ.—On lit dans le *Journal des Débats*:

Il n'y a rien de respectable ni de sacré pour l'*Univers*. On connaît le nom de miss Nightingale et le dévouement admirable avec lequel cette femme, si digne de tous les respects, s'est consacrée au soulagement des malades et des blessés dans les hôpitaux de l'armée anglaise; on sait que le nom de miss Nightingale est aujourd'hui béni par toute l'armée d'Orient et dans le peuple anglais. [illegible] le nom populaire et vénéré n'a pas trouvé grâce dans les bureaux de l'*Univers*. Depuis quelque temps ce journal s'est imposé la charitable tâche de prouver que les efforts de miss Nightingale ont échoué, et que la plupart des personnes qui se sont associées à son œuvre se sont dispersées. Il revient aujourd'hui sur ce sujet pour se livrer à de nouvelles insinuations, dont le but est de nous apprendre que "les Sœurs protestantes avaient à leur service des personnes à gages pour faire ce que leur ministère aupres des blessés offrait de plus pénible, et que ces dames, quand elles étaient à l'œuvre, se contentaient de diriger, d'ordonner, de surveiller, laissant à des mains serviles les soins que les véritables Sœurs de charité n'abandonneraient certainement à personne." Nous ne ferons pas l'injure à miss Nightingale et à ses dignes compagnes de les défendre contre ces attaques misérables. Nous signalons ce dénigrement systématique, ce parti pris de rabaisser une œuvre de dévouement et de charité vraiment évangélique, à l'indignation de tous les honnêtes gens. Les *Sœurs protestantes* ont fait et continuent à faire le bien à leur manière, par les moyens et avec les ressources qui sont en leur pouvoir, sans aucune prétention de rivalité ni de concurrence avec les Sœurs de charité. Mêler de telles prétentions et de tels sentiments à une œuvre de dévouement et d'humanité, discuter de pareils services, établir des distinctions et des catégories entre de pareils mérites; chercher à rabaisser et à déprécier les uns au profit des autres, c'est faire une chose odieuse et que peut seul expliquer le plus grossier fanatisme. Mais c'est ainsi que l'*Univers* entend et pratique la charité chrétienne!

PHÉNOMÈNE ÉLECTRIQUE.—La lettre suivante, à laquelle nous ne ne changerons pas un mot, est publiée dans le *Courrier du Nord*, par M. Orasquin; médecin-vétérinaire, à Sebourg, qui garantit l'authenticité du phénomène qu'elle raconte:

"Le soir du 5 décembre 1855, six heures moins un quart, entre Orsenval et Jenlain, sur la route du Quesnoy à Valenciennes, j'aperçus, sud-ouest, venant de Villerpol, un nuage très-bas et d'un noir de fumée. Le jour tombait et quelques gouttes de pluies m'avertirent qu'il était temps de mettre mon manteau de caoutchouc. En le dépliant, je vis à son sommet quelque chose de phosphorescent répandu en nattes; à peine avais-je fini de me couvrir, qu'une avalanche de grêle, de pluie et de neige tombait en même temps, en compagnie d'un vent des plus impétueux; mais il m'était impossible, en ce moment, de rien distinguer. Le ciel et la terre avaient disparu pour faire place à l'obscurité la plus profonde. Tout à coup, je vis le bout de ma cravache en feu; j'y portai la main, croyant avoir affaire à un ver luisant... une plus grande surprise me frappa la vue: tous les doigts de ma main, qui était couverte d'une moufle en peau de renard, étincelaient comme des chandelles, par pétillements que je n'entendais pas. Je reconnus alors que c'était un phénomène électrique. Je regardai en avant, nouvelle surprise plus extraordinaire encore! les oreilles de mon cheval brillaient d'une lumière la plus pure et m'indiquaient la route comme deux phares de providence; c'était surtout des longs poils de leur intérieur et de la pointe que partait la lumière. Le haut de la bride, et tout le devant de la crinière, le toupet n'étaient plus qu'une étincelle continue.

Le phénomène allait en redoublant, et, en ce moment, je ne me croyais plus un simple mortel, ma cravate de laine me formait un superbe collier couleur d'or. Le vent soufflait de plus en plus fort et m'abattait sur le corps un nombre plus considérable de projectiles dont il me fut, pour le moment, impossible d'apprécier la nature. Je voulus remettre ma capuche et dans ce mouvement, la pointe de ma cravache effraya tellement mon cheval que je n'osai recommencer. Je la pris entre mes dents et je portai les deux mains en haut pour me coiffer; ma tête et mes mains semblaient être immédiatement le foyer d'un incendie. Une extrémité du cordon qui serre la capuche et qui flottait en l'air n'a jamais cessé, non plus, d'être éclairé. Tout ceci dura jusqu'à ce que je fusse arrivé en haut de la première côte, où il y avait des arbres; j'avais ainsi parcouru un kilomètre, et j'ai pu observer que mes mains penchées en bas n'étaient point éclairées; mais qu'en les élevant en haut, expériences que j'ai renouvelée plusieurs fois, mes doigts devenaient instantanément étincelants.

L'ensemble de ces phénomènes électriques mystérieux dont je n'ai entendu parler, pour ma part, que dans les expériences de physique, ont disparu tout-à-coup, après s'être un peu affaibli, et une centaine de pas plus loin, l'obscurité ayant disparu, je vis pour la première fois que j'étais couvert d'un manteau blanc: c'était de la neige gelée et collée sur moi.

"P. S. Le fils du sieur Benoist, facteur en grains à Sebourg, qui a observé le même phénomène, mais pendant moins longtemps, m'a raconté qu'en voyageant à la même heure, entre Curgies et Sebourg, en compagnie d'une dame, cette dernière avait sur la tête quelque chose étincelant deux cornes de feu et en fut si effrayée, qu'elle n'osa plus relever les yeux."

[illegible]

avait eu sur la surface de la lune une habitation de la dimension de celle où ces observations étaient faites, elle aurait été certainement aperçue à l'aide des instruments astronomiques. Mais on ne découvrit aucun signe [illegible] semblables aux nôtres,—[illegible] d'architecture, pour montrer que la lune est ou a été habitée par une race [illegible] semblable à nous. On ne distingua rien qui pût faire supposer que la lune avait des champs de grains, ou était couverte de cette verdure qui embellit le monde que nous habitons. On ne voyait point d'eau,—pas une mer, pas une rivière; pas même un réservoir pour [illegible] une ville ou une manufacture; tout paraissait désolé."

UNE CRUELLE POSITION.—Le convoi parti le 9 janvier de Toledo, pour Cleveland (Ohio) a mis 17 heures à faire ce trajet, qu'il accomplit d'ordinaire en 5 heures. Le froid était si intense, que l'eau gela dans les conduits de la locomotive, ne lui laissant de force que pour se mouvoir elle-même. Le mécanicien dut en conséquence la détacher des wagons pour aller demander du secours à la station la plus proche; mais il n'avait pas fait plus de deux cents yards que la neige lui opposa des obstacles difficiles à franchir.

Après des efforts inouïs, il parvint cependant à la station, où il rencontra une locomotive de secours.

Pendant ce temps, le froid devenait de plus en plus vif et les voyageurs restés dans le convoi, au milieu des bois d'Ottawa, et qui comptaient parmi eux des femmes et des enfants, avaient beaucoup à souffrir.

Enfin, après plusieurs heures d'angoisses, ils virent venir à eux deux locomotives qui devaient mettre fin à leurs peines.

Plusieurs personnes ont eu les mains ou les pieds gelés. Un des chauffeurs, obligé de descendre fréquemment dans la neige pour déblayer la voie, a eu les deux pieds gelés, et le mécanicien, ainsi que deux autres personnes, qui firent un mille à pied, pour gagner la station, y arrivèrent dans un état pitoyable.

NAÏVETÉ.—A Beaune, dans l'un des faubourgs, il se passait, il y a deux jours, un acte qui prouve jusqu'où va la bêtise chez certains individus. Depuis quelques semaines la femme K.... était retenue au lit par d'atroces souffrances. Rien n'est négligé, ni visites de médecin, ni médicaments; les époux K.... sont comme de vrais Philémon et Baucis; ils ne peuvent se séparer. Hier, le docteur O...., après sa visite, rassura K.... et lui dit, en lui remettant son ordonnance: "Avec le potion que je formule, votre femme sera bientôt guérie, je l'espère. Demain, à huit heures du matin, avant de la lui faire avaler, vous la battrez bien."

A l'heure dite, K...., tout heureux de la bonne nouvelle que lui avait annoncée le docteur, découvre sa femme et lui administre force coups sur le corps; la malheureuse était aux abois, quand deux chasseurs passant dans ce quartier, entendirent des gémissements. Entrer chez K...., lui reprocher une conduite aussi barbare, fut l'affaire d'un moment. Ce fut alors que le pauvre homme, les larmes aux yeux, leur apprit que le médecin lui avait ordonné, avant de donner la potion à sa femme, de la bien battre. Il n'avait pas compris que c'était le mélange de la potion et non sa femme qu'il s'agissait de battre.

LES MAUX DE L'HIVER.—A propos de l'hiver et des maux qui, pour un grand nombre, en sont les conséquences, on lit ce qui suit dans le *Messager de la Banlieue*:

"Ils sont si nombreux à Paris ceux dont la saison rigoureuse décuple la misère, ceux que le matin trouve muets et mornes et que le soir voit tomber épuisés de faim et de fièvre sur le misérable grabat qui recevra son dernier soupir! Mary ne l'a-t-il pas dit quelque part: "A Paris, le froid fait plus de martyrs en quinze jours que Néron et Dioclétien n'en firent à Rome durant tout leur règne!" Et Gavarni, lui aussi, n'a-t-il pas traduit cette même pensée, si déplorablement navrante et vraie, dans cette lithographie tout à la fois si charmante et si triste, où il nous peint deux pauvres petits enfants livides et tremblottants sous une porte cochère? Ils n'avaient pas mangé depuis quarante-huit heures pour comprendre tout ce qu'il y a d'affreux dans la légende qu'il a mise au bas: *Et ne dire pas que le bon Dieu!*"

STATISTIQUE CRIMINELLE DE LONDRES.—Une récente statistique a établi qu'en moyenne 24,000 individus passent chaque année dans les geôles ou les pénitenciers de Londres. Dans le même laps de temps, le nombre des individus arrêtés par la police s'élève à plus de 65,000, c'est-à-dire égale la population d'une grande ville. L'administration de la police a essayé de dresser l'état des voleurs ou des gens dangereux qui habitent la capitale, et elle est arrivée au résultat que voici: dix mille personnes, dont l'occupation habituelle a reconnu qu'il fallait compter: le 10,444 individus sans aucun moyen d'existence ostensible, et supposés vivre, en violation de toutes les lois, du vol, de la fraude, du trafic illicite et de la prostitution; ou 4,313 individus ayant un métier, se livrant en apparence à un travail, mais connus pour avoir commis déjà quelque délit, comme aussi pour augmenter ordinairement leurs bénéfices en violation de la loi; ou enfin, 3,100 personnes vivant, ou peut-être ou encore s'étant déclarés avec la justice, mais notoirement associées aux individus des deux premières classes.

On a également dressé un état des maisons ouvertes au service du crime, et on y trouve: maisons de recel, 323; maisons servant d'asile aux voleurs, 771; maisons de prostitution entretenant des filles publiques, 997; maisons où les filles publiques viennent exercer leur honteux métier, 848; maisons où logent des prostituées, 1,554; maisons de jeu, 32; maisons où se logent des mendians, 221.

ATTENTION.

Indiennes de fantaisie, Nœuds de Portsmouth, etc.—L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente de marchandises sèches étrangères et du pays, aujourd'hui, à 10 heures, par Vincent & co., à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Douane.

Vente à l'encan par J. A. Beard & May.

28 jan.—Une maison en bois, rue Chippewa, entre St-Andrew et Josephine.—Trois terrains au Rivière Rosalie [illegible]

2 févr.—Quatre lots [illegible]

5 février.—Un atelier de 40 esclaves de grand prix. 7 février.—Un esclave de la succession de A. C. [illegible]

19 février.—Une maison en bois, à deux étages, encoignure des rues Thalie et Benton, de la succession de C. W. Summers.

21 et 28 fév.—Onze-cent-douze terrains près du chemin Gentilly, et faisant face au bayou St-Jean. Ils seront vendus à la rotonde de la Bourse St-Louis.

Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

SOIE A COUDRE, noire et couleur, à vendre par LEON PIERRE & Co, 61 rue de Chartres. 26 jv

EN débarquement et à vendre par le soussigné, 50 barriques vin rouge vieux, pour familles, 25 barriques vin rouge bon ordinaire, 10 do vin de Catalogne, 15 barils vin blanc Château de Ganine, 10 do vin de Madère, 6 barils vin de Porto, 10 quarts cognacs diverses marques, 124 gallons gin de Hollande en damejeannes de 5 1/2 gallons chaque, 40 barils brandy, 40 do whisky, 20 barils rhum, 300 caisses vin rouge diverses marques, 50 do vin blanc, 100 do vermouth Noilly et Prat, 20 do cerises à l'eau de vie, 20 do fruits assortis à l'eau de vie, 20 do prunes do, 10 do abricots à l'eau de vie, 20 do schnapps, 50 paniers guignolet d'Anger, 2 do bouteilles de Bordeaux, 1000 damejeannes de toutes mesures, 10 balles bouchons surfins, pointus et réguliers de 20,000 et en sac de 500. PAUL LACROIX, 13 rue Toulouse. 26jv

EN DOUANE—110 caisses sucre jaune de la Havane, dans les magasins de la douane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 26jan 30, Nlle-Levée, vis-à-vis Natchez Alley

EN débarquement du brick Wild Pigeon de la Havane, 147 milliers cigares venant des meilleures manufactures, à vendre par LABORDE & XIQUES, 26jan 30, Nlle-Levée vis-à-vis Natchez Alley

GRAINE de tabac de la Havane, nouvelle récolte. A vendre par LABORDE & XIQUES, 26jan 30, Nlle-Levée vis-à-vis Natchez Alley

CIGARES—1250 milliers cigares de la Havane des marques les plus choisies et importées expressément pour le commerce de la ville, consistant en Cabargas, Sevillanas, Washington, Sol, Nueva Empresa, Hercules, Intimidad, Monte Cristo, Conquista, &c., &c., à des prix de $13 à $75 le millier, à vendre par LADORDE & XIQUES, 26jan 30, Nlle-Levée vis-à-vis Natchez Alley

BOUCHONS de l'Etoile—100 caisses en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 26 jan 73, Tchoupitoulas

SARDINES—En 1/2 et 1/4 de boîtes, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 26 jan 73, Tchoupitoulas

HUILE d'olive—250 paniers, bouteille et demi de, à vendre par W F VREDENBURGH & co, 26 janv 73, rue Tchoupitoulas

MAQUEREAUX No 1, en barils et demi barils, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 24 jan 73, Tchoupitoulas

FIGUES—1000 caisses figues extra, de Smyrne, à vendre par JOS. H. MARKS & Co, 26 janv 76 et 78, rue des Magasins

RIZ—110 boucauts prime, à vendre par JOS. H. MARKS & Co, 26 janv 76 et 78, rue des Magasins

RAISINS—Plusieurs caisses assorties, à vendre par JOS. H. MARKS & Co, 26 janv 76 et 78, rue des Magasins

BEURRE de Goshen—40 barillets et 30 demi-barils en débarquement et en magasin, à vendre par JOS. H. MARKS & Co, 26 janv 76 et 78, rue des Magasins

CAFÉ de la Havane—200 sacs vert de première qualité, en débarquement du brick Wild Pigeon venant de la Havane, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée. 26 janv

SUCRE de la Havane—200 caisses sucre jaune et blanc de la Havane, en débarquement du brick Wild Pigeon, venant de la Havane, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée. 26 janv

Banque des Marchands et Artisans.

Nlle-Orléans, 24 janvier 1856.

A une élection qui a eu lieu, lundi, 21 du courant, pour directeurs de cette banque, les personnes dont les noms suivent ont été élues pour 1856: U. H. Dudley, Samuel Stewart, A. D. Crossman, Samuel Jamison, J. W. Carroll, W. G. Robinson, W. E. Vredenburgh, F. Langridge, John Hall.

A une réunion des directeurs tenue ce soir, M. U. H. Dudley a été élu président à l'unanimité. 2jab G. CRUZAT, caissier.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés ont formé une société de commerce et de commission en cette ville, sous la raison de LAPICE, BROTHERS, pour le terme de cinq ans à dater du 1er janvier courant.

Les affaires de la société seront gérées exclusivement par Ambroise G. Lapice et Emile D. Lapice, qui auront seul la signature sociale; le frère Théodore Guyol, notaire public, en date du 2 janvier 1856.

Les soussignés ont leur bureau No 3 rue de la Vieille Levée près la rue du Canal.

PETER M. BERGONDY LAPICE, JOSEPH FRANK LAPICE, AMBROISE G. LAPICE, EMILE D. LAPICE. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1856. 26jv—1m6pe

Mission volée.

IL a été volé, mardi matin, à l'encoignure Race et Pacquier, une MONTRE EN OR, Levier, de la fabrique de E. S. Yates & Co, Liverpool, No 20,550; E. A. Tyler, Nouvelle-Orléans. Une récompense de [illegible] sera donnée à la personne qui rapportera [illegible] GUINNESS & HILL, 66, rue du Camp. 25janv—2

DEMANDE.

UN homme marié, ayant quelques petits moyens, et un peu jardinier, trouverait à s'employer avantageusement sur une propriété toute installée à la campagne, près de la ville, pour cultiver de mais, de gros légumes, élever des bestiaux, de la volaille, etc. Tous les instruments aratoires, tels que pelles, pioches, charrues, ainsi que charrettes, chevaux, &c. lui seraient fournis.

S'adresser à Lafayette, rue Huitième, entre Chippewa et Annonciation. HENRY TETE. 24jan—2

PIANO SANS PAREIL.

M. J. GAUDIN, rue Royale 104, vient de recevoir son magnifique piano de l'Exposition Universelle de Paris, et invite les amateurs des beaux arts à venir visiter ce beau chef d'œuvre, sortant des manufactures de Mrs. Pleyel et Co (le) surnommé le Piano, le sixième du style Louis XV, est du bois de rose Singalle, avec incrustations du plus beau genre de marqueterie, en marqueterie et ornés de bronzes riches, ciselés et dorés. 24janv—15f

J. MICHEL, de retour de France, prévient le public qu'il a en déchargement du navire *Hanse*, venant de Bordeaux:

Un grand assortiment de vins en barrique et en caisses, eaux de vie et vieux cognac, fruits à l'eau de vie, pruneaux d'Agent, en barriques et en caisses, all de Toulouse, olives, etc.

A vendre en débarquement ou à son magasin provisoire, No 79 rue de Chartr 24janv—6f

Récompense libérale.

IL a été perdu, dans la journée d'hier, de midi à 1 heure, un billet de $100 renfermant 2 pièces en or de 50, dans le trajet de la rue des Remparts (encoignure Domaine) à la rue Ste Anne, et de la rue Ste Anne à la rue Royale jusqu'au magasin de M. Symes. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui a trouvé cet argent et le rapportera au bureau de l'*Abeille*. 24 jan—3

LYCEUM HALL.

LES demandes pour l'usage du LYCEUM HALL, qui convient pour donner des lectures, des concerts, &c et est bien situé au City Hall, en face de la place Lafayette, peuvent être adressées à S. T. JONES, bibliothécaire, 24 janv—1m No 10, City Hall

Maison Ver. HEBERT & Cie,

149, rue de Chartres.

Journaux français pour 1856.

AGENCE GÉNÉRALE—du Courrier des Etats-Unis; De l'Illustration de Paris; De la Revue des Deux Mondes; De la Revue de Paris; Des Modes Parisiennes; Du Conseiller des Dames; Du Moniteur des Demoiselles; Du Magasin des Demoiselles; Du Conseiller des Enfants; Du Journal des Demoiselles; De la France Elégante; Du Petit Courrier des Dames; Du Moniteur de la Mode, &c. &c. &c. De la Santé Universelle; De l'Echo des Feuilletons; Du Journal des Connaissances Utiles, &c. &c.; De La Cronica—Journal Espagnol et de tous les Journaux de Médecine, de Pharmacie, d'Arts et de Sciences. 24 jan—1m

Librairie française.

Ver. HEBERT & Cie., 149, rue de Chartres.

PAR les derniers arrivages—Barante (de)—Histoire du Directoire; Véron—Mémoires d'un Bourgeois de Paris; Fénélon—Œuvres complètes; Bouillet—Dictionnaire des Arts et des Sciences; Do do d'Histoire et de Géographie; Girault Duvivier—Grammaire des Grammaires; Bescherelle—Dictionnaire National; Do Grammaire Nationale.

GRAND DICTIONNAIRE de la Conversation.

(Ouvrage en 15 volumes grand in 8o.)

J. Arago—Astronomie populaire; E. Berton—Pompeïa; Voltaire—Œuvres complètes; J. J. Rousseau—Œuvres complètes. Livres de Droit—Toullier—Domat; Revue de Jurisprudence, &c. &c. Livres de Médecine et de Pharmacie: Jahr—Médecine Homœopatique; Jahr—Affections nerveuses; Hering—Médecine Homœopatique domestique; [illegible]; Dictionnaire de Médecine Usuelle; [illegible] Guy—Pharmacopée de Montpellier. 24 jan—1f

ON DEMANDE—Pour [illegible] CUISINIER ou une CUISINIÈRE [illegible] CHAS. E. OLIVIER. 24 jan—3 3 rue Conti

PIPES [illegible] H. M. BARLOW & Co, No. 18, rue du Canal. 24 jan

COUTEAUX POUR LE COTON—[illegible] H. M. BARLOW & Co, No. 18, rue du Canal. 24 jan—1 m

Aux Planteurs Sucriers.

UNE patente des Etats-Unis a été accordée, le 1er mai 1855, à la veuve de M. Alfred Soliman [illegible]

[illegible]

Dr DE LACY,

Traitement par le galvanisme.

LES personnes atteintes de rhumatisme, de douleurs aux reins, de coliques, de paralysie, d'affections de la moëlle épinière, de débilité, de foie, de la dyspepsie, de l'épilepsie, et en général de toutes les maladies qui proviennent de l'altération ou de la faiblesse du système nerveux, sont informées de l'arrivée, à la Nlle-Orléans, du Dr DE LACY, de Paris, qui s'est spécialement consacré au traitement des affections nerveuses et chroniques, par le galvanisme.

Il apporte avec lui son célèbre appareil avec lequel il a opéré de si brillantes guérisons en Europe et aux Indes, et dont les journaux de Paris ont signalé comme l'une des découvertes les plus importantes du siècle.

Le Dr DE LACY s'en retourne à Paris en mars prochain. Il annonce aux malades qui désireraient profiter de son court séjour à la Nlle-Orléans, qu'on peut le consulter tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, au No 10, rue des Remparts, entre Canal et Douane. 14jan—3m

BUREAU DU COLLECTEUR DU SECOND DISTRICT

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 9, rue St Pierre, maison Pontalba.

AVIS est par le présent donné aux contribuables du second district de la Nouvelle Orléans, que mon bureau sera ouvert à partir du 1er février prochain, et que de 10 heures du matin à 2 heures de relevée, j'y recevrai les taxes d'Etat, prélevées en vertu de la loi sur les propriétés foncières, les esclaves, les capitaux, &c pour l'année 1856. Je préviens en outre les personnes ou associations engagées dans un commerce, une profession ou une occupation qui exige une licence, d'avoir à se rendre à mon bureau à l'effet de s'y procurer les licences requises pour poursuivre leur commerce, profession ou occupations respectives pendant l'année 1856; faute de quoi faire elles seront passibles des pénalités décrétées par la loi.

J. HERNANDEZ, 11 janv—1m Collecteur du 2d Etat pour le 2d dist.

VÉRITÉS POPULAIRES.

NOUS affirmons que notre Huile Sylvique donne une lumière égale à celle de l'huile de baleine de baleine, pour un quart du prix.

Nous affirmons que l'huile sylvique donne une lumière égale à celle de l'huile de graisse, pour un tiers du prix.

Nous affirmons que l'huile Sylvique donne une lumière égale à celle du fluide brûlant, pour un tiers du prix de ce dernier article.

Nous affirmons que l'huile Sylvique est une huile fixe et aussi peu sujette à l'explosion que l'huile de graisse ou aucune autre huile, et qu'elle coûte une fois moins que la camphine.

L'huile Sylvique et des lampes sont en vente au dépôt de l'huile Sylvique, No. 65, rue de la Commune. L'huile se vend à raison de 60 cents le gallon, et dure autant (nous le garantissons) qu'un gallon et demi de toute autre huile en préparation maintenant en usage. Les lampes se vendent à 92, 25, 35, 50, 64, 87, 90 cents chacune.

W. P. BIRKLAND & Co, 3 jan—3m Agents.

ON demande un jeune domestique de couleur, 142, rue du Canal, au premier. S'adresser de 9 à 3 heures. 14 janv

ON demande une domestique (on donnerait la préférence à une créole), qui puisse faire la cuisine, blanchir et repasser pour une petite famille. S'adresser au No 11 "Crescent Row," entre Romans et Prieur. 21 jan

DURBL & KUNTZ,

80.........RUE ROYALE.........80

VOULANT liquider leur stock avant l'arrivage de leurs marchandises de printemps, offriront, à partir de lundi, toutes leurs

MARCHANDISES D'HIVER, au prix coutant.

Nous avons constamment un assortiment complet de BAS, LINGERIES, OMBRELLES, MOUSSELINE BLANCHE, ARTICLES DE MÉNAGE.

Nous invitons les dames à venir examiner notre stock avant d'acheter ailleurs. DURBL & KUNTZ, 21 jan 80, rue Royale, entre Bienville et Conti

Produits d'Espagne.

EN débarquement du navire Aurelia et en magasin: 200 barriques et 20 pipes de vin rouge Villanueva, 20 do do St-Vicente, 200 gal. anisette (Mayorka) 20 livres safran, 50 barils graine canarie, 10 barils garbanzos, 10 sacs pimentons, 20 barillets thon en saumure, 20 caisses morue d'Ecosse, 1000 livres stock fish, 15 balles de bouchons pointus et 10 de do réguliers pour l'eau minérale et 10 de 5 muids pour damejeannes, 200 jarres huile d'olives, 200 rames papier à cigarettes, à vendre par PABLO GELPI, 21jan No 129 Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné: 100 paniers huile Piagnol 24 onces; 100 do do 22 do; 100 do do 24 1/2 bouteilles; 200 caisses vermouth Noilly & Pratt; 100 do muscat; 100 do olives Verdales; 100 do capres Ameland; 100 do cornichons; 100 do anchoes à l'huile; 50 do olives farcies; 2000 do vin de Bordeaux diverses marques; 100 do sardines à l'huile 1/4, 1/2 et gdes b. Rodel; TH. CAPTAINE, 22jan 13, Tchoupitoulas

Aux Habitants Jardiniers.

LES soussignés offrent de vendre à la convenance des acheteurs et aux plus bas prix du marché: des HARICOTS NAINS, rouges et blancs. FAZENDE & SON, 22 janv No 30, Vieille-Levée

Marrons.... Marrons.

EN débarquement du navire Aurelia: 100 jarres. à vendre par F BOTTO, 21jan—3 105 rue Vieille Levée

$50 de récompense.

PERDU ou volé, depuis novembre dernier, un cheval bai-clair, haut d'environ quinze mains, sans fers aux pieds. Une récompense de $50 sera donnée à la personne qui le ramènera à H M BARLOW & Co 21 janv—6 18, rue du Canal

RIZ—100 boucauts de riz, attendus par le brick Adeline Rodgers, venant de Charleston. A vendre par R. CAHUZAC & co, 21 jan 30 Vieille Levée

Marchandises sèches en Douane, pour le marché du Mexique.

30 balles imprimés bleu 4/4; 10 balles indiennes bleues et blanches 9/8; 5 caisses coutils écrus et gris; 20 do linons et calicots imprimés; 10 do mouchoirs à carreaux; 10 do Platilles, Bretanias et Estopillas; 10 do Crees, Sileses et Arabesques; 10 do linons et piques 3/4; 10 do chales coton imprimé; 4 do fil en bobines et pelotes de Alexander et Clark.

Et d'autres marchandises de divers genres. En débarquement et à vendre par O. B. GRAHAM. 19 janv—6 No 96, rue Gravier

Propriété à vendre à Pontalba.

A LONG TERME.

Situé dans le Deuxième District de cette ville, formant l'encoignure Bayou et Tremé, dans l'îlet borne par les rues Esplanade et Romain, ayant 160 pieds 2 pouces 4 lignes face à la rue Bayou, 105 pieds dans le fond, 73 pieds 11 pouces sur la rue Prieur, et 65 pieds 10 pouces à l'autre extrémité; ensemble avec toutes les améliorations qui existent, consistant en une petite maison à l'encoignure Bayou, une cuisine derrière, courants et ardoises, cave, poulailler, 25 piquets, 2 courts à bâtir avec 2 cabinets de toilette, salles, [illegible] chambres, hangar, belle cour, citerne, peste, water-works, les surplus aux palme appropriés pour cultures d'un magasin. Le tout offre pour magasin, grocerie, boulangerie et autres.

S'adresser sur les lieux. 4 janv—1m

A LA COQUETTE

200, rue Royale.

Mme Flandrain, corsetière de Paris et des artistes du théâtre d'Orléans, invite les dames à se faire faire, avant de se procurer leurs toilettes de soirées et de bal, un de ses magasins corsets, dont elle vient de recevoir de Paris. Ces corsets soutiennent parfaitement les formes, amincissent la taille, tis l'empêchent de beaucoup de produits corsets surchargés de baleines, cause fréquente de gêne et de fatigue. Leur coupe gracieuse et leur flexibilité font ressortir les beautés de la taille.

Mme Flandrain fait sur commande les corsets de soie pour mariages, corsets et ceintures pour les dames enceintes, épaulettes de grâce pour enfans, bas lacés pour varices, et enfin tout ce qui concerne l'orthopédie.

Tous les objets portent le cachet de la maison, afin d'éviter la contrefaçon. 4jan—1m

A. PAYA & Co,

56, Chartres,

Déballé aujourd'hui, un envoi considérable de:

BROCHURES ILLUSTREES.

Œuvres de A. Dumas, E. Sue, F. Soulié, P. Féval, P. de Kock, etc., etc.

3 jan 56, rue de Chartres.

EN VENTE

CHEZ A. PAYA & Co

56, RUE DE CHARTRES,

Cinq mois au camp devant SEBASTOPOL. 1 volume in-12 relié.............$1 25

Hotel Verandah Conti.

MME GEORGE, toujours désireuse de justifier la confiance dont on veut bien l'honorer, prévient MM. les habitans de la côte et le public en général, qu'elle a fait faire à son hôtel d'utiles et agréables réparations, et qu'on y rencontrera, comme par le passé, bon accueil, bonne table, soins empressés, et des appartements bien meublés pour familles et particuliers, à des prix modérés. 1er déc—3m v. et s

PIERRES à filtres—En magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 30, Vieille Levée, 15 jan en face du Natchez Alley

VIN ROUGE—300 barriques en débarquement du navire Orondates de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30 Vieille Levée. 22 nov

CHAMPAGNE—50 paniers champagne supérieur, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co. 14 janv 27, Vieille Levée

SARDINES—100 caisses, demi et quarts boîtes sardines, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co. 14 janv 27, Vieille Levée

PEINTURE de zinc en barillets et boîtes de fer-blanc, de la Vieille Montagne et d'autres fabricants, reçue directement de Paris.

La supériorité du blanc de zinc sur le blanc de plomb est telle, qu'il y a une économie très sensible dans son emploi par sa longue durée et la conservation de sa blancheur de neige. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co. 14 janv 27, Vieille Levée

EN VENTE:

A LA LIBRAIRIE PAYA, 56, Chartres.

SOUVENIRS d'un Zouave. La Bohème galante. Les Beaux-arts en Europe. Œuvres de V. Hugo, A. Dumas, E Sue, P. Féval, A. Karr, P. de Kock, &c., en brochures illustrées. 17jan

TABAC DE CUBE—Importation directe de St-Yago de Cuba—100 balles tabac de Cuba, pour enveloppes et tripes, en débarquement du brick Wm Clark, à vendre par S. DE VISSER & Co, 17jan 74, rue Magasins

EN débarquement du navire Hanse, de Bordeaux: 500 caisses vin St Julien de Pressac aîné & co., 100 caisses de de ler cru, 50 caisses de Chateau Giscours. A vendre par HENRY VALETON, 21 janv 99, St Louis

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux: 84 barriques vin St Julien Médoc, 10 do do Pauillac Médoc, 16 do do Montferrand. A vendre par HENRY VALETON, 99 St Louis. 17 janv

Savon! Savon!

184 caisses savon de Marseille, qualité supérieure. A vendre par HENRY VALETON, 99 St Louis. 17 jan

Articles pour Pharmaciens.

200 demi boîtes pastilles de Vichy, 200 do de pâte pectorale de Regnault, 50 flacons pilules anti gommeuses de l'Artigue, 200 demi boîtes pilules du Docteur Frank, 100 pilules purgatives de Bohest, 100 pilules [illegible], 100 do de pectorale de Lamouroux; à vendre par P CUSACHS BRO. & Co, 15 jan encoignure Royale et St-Philippe

SALSEPAREILLE—112 balles salsepareille dans les clefs de la douane, à vendre par BRUGUIERE & co, 16 rue Bienville

TABAC—7 balles tabac de Havane en feuilles, pour cigares, à vendre par BRUGUIERE & co, 16 rue Bienville

EN débarquement du navire Dado Star, de la Ciotat, [illegible] SOSTHENE THOMAS, 17 janv 5, rue Gravier

EN débarquement du navire Robert, du Havre: [illegible] SOSTHENE THOMAS, 17 janv 5, rue Gravier

[illegible]

AVIS.

LES personnes qui doivent des cuves au chantier et dépôt de bois de charpente situé à l'encoignure de la Promenade Carondelet et de la rue Triad, sont prévenues de ne payer aucun compte entre les mains de M. Chs Olivier, qui n'y est plus employé par moi.

24 janv—6 N. VIGNIÉ

MAGASIN DE TAPIS.

No 19 rue de Chartres.

LES soussignés reçoivent journellement un grand assortiment de tapis, consistant entre autres en velours, Wilton, tapisserie Bruxelles, 3 plis, Ingrains; ainsi qu'un grand choix de stores; tapis à mettes, en droguet et en fil; tapis de table et de pianos; étoffes en crin; nattes de coco; toiles cirées pour parquets, de différentes largeurs, coupées d'après les dimensions des différents appartements, corridors, &c, &c.

Le tout au plus bas prix du marché. A. BROUSSEAU & Co, 15 oct 19 rue de Chartres.

Docteur A. C. DUTERTRE,

DE LA FACULTÉ DE PARIS,

Ex interne de l'hôpital des enfans malades.

Traitement spécial des AFFECTIONS DES FEMMES et DES ENFANS.

Encoignure Conti et Bourgogne. (De 10 heures à 2 heures.) 24 déc—1 m

M. LE Dr EUG. LE MIRE,

De la Faculté de Médecine de Paris,

RECOMMANDÉ par les Drs Barbe, Fagot, Rouanet et Deléry, ayant exercé pendant quinze ans à Paris, a l'honneur d'informer MM. les habitans de la paroisse Jefferson qu'il a établi provisoirement son domicile à Gretna en attendant qu'il trouve un logement au centre de la paroisse. M. le Dr Le Mire est prêt, à partir du 5 janvier, à répondre aux appels qui lui seront faits. 5 jan—1m

LE Dr ALFRED MERCIER,

DE LA

Faculté Médicale de Paris,

A établi sa résidence à la Nouvelle-Orléans où il compte se livrer à toutes les branches de sa profession. Il se rendra à tout appel qui pourra lui être fait à la maison qu'occupe M. Soulé, rue des Remparts près la rue du Canal. 20 déc—30

L. FERRER,

DOCTEUR en médecine, de Paris, a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi son domicile rue Royale, 174, entre Toulouse et St Pierre. 27déc—1m

Aux planteurs et autres.

LES soussignés sont agents de fabricants de Machines à vapeur de 4 à 50 chevaux, Pompes aspirantes et refoulantes, Pompes à vapeur, Moulin à écraser le coton-maïs et l'épi, et viennent des meilleurs établissements des Etats-Unis, à des prix très modérés.

A VENDRE.

1 machine à vapeur de 6 chevaux. 2 pompes aspirantes et refoulantes de 50 et 150 gallons par minute, 1 pompe à vapeur de 175 gallons par minute.

Toute commande sera exécutée dans le plus bref délai. TH. BAILLY BLANCHARD & Co. 14 janv—15 27, Vieille Levée

Avis de société.

EN vertu d'un acte déposé au greffe du Tribunal de Commerce d'Anvers, (Belgique) Josh. Deynoodt, de la Nouvelle-Orléans, et Melis Verheirbruggen, d'Anvers, ont formé une association. Les deux maisons n'en formeront qu'une seule et sont solidairement responsables, mais la raison sociale de chacune d'elle est conservée.

JOSH. DEYNOODT, Nouvelle-Orléans. MELIS VERHEIRBRUGGEN, Anvers. 3 déc—2m

5, rue de Chartres, près Canal.

A LA REINE DES FLEURS

PLANTES—PLANTES

Importées par les derniers arrivages d'Europe.

V. LEYDET, fleuriste et pépiniériste à Angers (France) et succursale à Alger (Afrique) a l'honneur d'informer MM. les amateurs et les dames particulièrement, qu'il vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans avec un grand et riche assortiment de plantes les plus rares qu'il soit possible de désirer, telles que végétaux à fleurs et à fruits, camélias, magnolias, daphnées, orangers nains, citronniers de la Chine, rhododindrons, pennio arbore, 1250 rosiers nouveaux, mousseux et autres; arbres à fruits, poiriers, pommiers, cerisiers, pruniers, vignes, pêchers nouveaux, abricotiers, framboisiers perpétuels, fraisiers, groseilliers, bulbes à fleurs, amaryllis, dahlias nouveaux, graines de fleurs et potagères, graines de pommes de terre ayant le même goût et le même parfum que la truffe de Perigord, pois nouveaux, d'une grosseur prodigieuse, très hâtif, goût délicieux. Le tout aux prix les plus modérés.

Nota—MM. les amateurs des Etats environnants qui désireraient avoir de la graine de pommes de terre et de pois nouveaux, n'ont qu'à faire leurs demandes, on expédiera par la Poste. Prix: $1 le paquet de 50 graines.—On se charge de l'emballage pour la campagne et l'étranger.—Des catalogues sont délivrés gratis au No 5, rue de Chartres, près la rue du Canal. Les articles sont garantis pour ce qu'ils sont vendus. 3 janv—30f

Plantes d'agrément, Arbres à fruit, ET GRAINES DE JARDINAGE.

T. BACHELIER,

Pépiniériste, horticulteur et fleuriste, ancien élève et aide botaniste du Jardin des Plantes de Paris, ex adjoint-directeur du jardin modèle de Rouen,

VIENT de recevoir par le steamer North Star, et par le navire Saint-Paul, une grande et splendide collection de camelias en fleurs, blancs et de couleurs variées, de premier choix; ainsi que des tubereuses. Il a aussi toujours en magasin, une immense quantité de graines de jardinage des meilleures cultures du Nord, de France et d'Allemagne, et il ne livre jamais que celles de la dernière récolte, après les avoir toutes éprouvées lui-même, aussi les prix seulement que valent les graines sans mélange. vendues en confiance, sans charlatanisme.

Remise aux ventes en gros, et aux planteurs et particuliers, un tiers de bénéfice. Instructions verbales ou écrites, données à longue expérience, fournies gratis. Entrepôt et magasin, Nos. 28 et 30, rue des Ursulines, Nouvelle-Orléans. 18 jan—15

A la vraie Renommée DES BELLES PLANTES, DE FLEURS ET DE FRUITS,

Rue de Chartres, No 38, à côté du superbe magasin de M. Pujol, connu depuis si longtemps.

ROUARD, horticulteur

A Versailles, près Paris, et succursale à Marseille,

A l'honneur d'annoncer aux dames et aux amateurs qu'il vient d'arriver de France avec une belle collection de plantes, de fleurs et de fruits; camélias, magnolias, rhododindrons, pivoines en arbres, azalées, et la plus riche collection de rosiers greffés et non greffés. Aussi un choix d'arbres à fruits tels que poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, vignes, framboisiers perpétuels et graines de fleurs et potagères, et une infinité d'autres plantes dont le détail serait trop long.

Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance seront satisfaites. Il se charge des emballages pour tous les pays gratis. Les catalogues seront délivrés rue de Chartres. No 38. 10 janv—30f

AU CAMELIA FLEURI.

HORTICULTURE FRANÇAISE.

7, rue St-Charles, près l'hôtel St-Charles.

Le sieur BALMAIN, horticulteur-fleuriste français, d'Angers, membre de plusieurs sociétés savantes, a l'honneur d'annoncer aux dames et messieurs de cette ville qu'il arrive directement de France avec une belle collection de plantes à fleurs et à fruit, tout ce qu'il y a de plus nouveau, tels que camélias, magnolias rhododendrons, pivoines en arbres, azalées, rosiers greffés et non greffés, arbres fruitiers, tels que pêchers, cerisiers, etc., tubercules et bulbes, graines de fleurs et potagères. Tous les articles seront vendus à des prix très modérés. 7 janv—30f

Nota—Un beau choix de jacinthes de Hollande, tulipes, jonquilles, arrivé par le dernier steamer de France. Ses articles sont garantis pour le meilleur choix et pour ce qu'ils sont vendus. On observe tous les soins pour l'emballage. Catalogue gratis.

NOUVEAUTÉS! — NOUVEAUTÉS

J. DEBIEN Jr & Co. ont actuellement en main un superbe assortiment de Chapeaux, Rubans et Galons nouveautés, ainsi qu'un joli choix de Mantelets, Broderies et Fournitures de Mode, qu'ils vendront à bas prix pour clore une consignation. Rue de Chartres No 73, au 1er. 8 déc

COURTAGE DE MAISONS.

J. SAUVAGE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'à partir du 1er janvier 1856, il s'occupera d'une manière toute spéciale de courtage en ce qui concerne les ventes des maisons et esclaves, et les affaires qui s'y rattachent.

On le trouvera tous les jours chez lui, encoignure Bourgogne et Bienville jusqu'à 10 heures, et à partir de cette heure, au Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti, No 113. 4 jan—4cm

GANTS! GANTS!! GANTS!!!

Gants de peau à 60 cents la paire.

LION & PINBARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville, viennent de recevoir par le véle du Nrd: 600 douzaines de beau gants de peau coupe Jouvin, à 60 cents la paire; 600 douzaines de gants de peau, véritables Jouvin & cie, à $1 la paire. 5déc

Vente, par l'administrateur, A BILOXI.

TOUS les biens de M. Pierre Pradat et de madame Elisabeth Ixelia, décédés, comprenant six esclaves, argenterie, bijouterie et tout le mobilier et les accessoires de l'Hôtel des Chênes Verts, à Biloxi, Miss., seront vendus lundi, 28 janvier prochain. La vente se fera sur les lieux.—Conditions: Six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur et portant hypothèque pleine et entière à partir du jour de la vente.

LOUIS E. PRADAT, Administrateur.

Les héritiers de M. P. Pradat et de Mme Elisabeth Ixelia annoncent au public qu'ils n'ont l'intention d'acheter ni les meubles de l'hôtel ni l'hôtel lui-même qui sera vendu en même temps. Ils ne veulent pas continuer ce genre d'affaires. Ils invitent conséquemment ceux de leurs amis qui désireraient acheter l'établissement d'entrer en toute confiance à la vente. L'hôtel jouit d'une excellente réputation, est en parfait état et pourrait être ouvert vers le 1er juin. L'édifice pourrait servir de collège et on pourrait le diviser de manière à en faire quatre ou cinq vastes, agréables et magnifiques résidences de famille. 19déc—41j L. PRADAT, Administrateur.

EN magasin et à vendre par les soussignés: 20 barriques bon vin rouge ordinaire St-Julien Médoc; 30 barriques vin rouge St-Emilion; 15 do vin blanc Haut Sauterne; 20 barils do do; 25 do do Château Rieussec; 500 caisses vin rouge St-Julien; 100 do vin blanc; 50 paniers huile d'olive A. Crece; 50 caisses eau fleurs d'oranger; 50 estagnons do do et eau de roses; 100 caisses salaisons, olives, capres, anchois au sel et à l'huile, cornichons, olives farcies, thon mariné; 75 grosses bouteilles à Madère et Porto; 1000 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons; 20 balles bouchons pour bière, sirop, vins, etc. PAUL JUGE FILS & Co, 14janv 27, rue St Louis

GENIÈVRE—15 pipes genièvre de la marque du Cheval Noir, reçues tout dernièrement par le navire Adler, venant de Rotterdam. A vendre par H. MEUGENS, 18 janv 21, rue de la Commune

SOUS les clefs de la douane—10 pipes vieux cognac; 25 caisses curaçao; 30 de marasquin; 30 do Sauterne; 8 fûts de [illegible]. A vendre par S. RENAUD & A TAMBOURY, 12 jan encoignure Royale et St-Louis

SUCRE—[illegible] caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co. 12 dec 74, rue des Magasins

PRUNES SÈCHES—100 caisses prunes en petites boîtes, en débarquement du navire Leonard Dyer, de Bordeaux, à vendre par O VALETON & Co, 26 Tchoupitoulas. 9 jan

CERISES A L'EAU DE VIE—100 caisses cerises à l'eau de vie en débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, à vendre par O VALETON & Co, 26 Tchoupitoulas. 9 jan

FRUITS AU JUS—40 caisses fruits assortis au jus en débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, à vendre par O VALETON & Co, 26 Tchoupitoulas. 9 jan

VERMICELLE ET MACARONI—200 demi boîtes vermicelle et macaroni en débarquement du navire Agamemnon, de Marseille, à vendre par O VALETON & Co, 26 Tchoupitoulas. 9 jan

SAVON DE CASTILLE—60 caisses de castille, en débarquement du navire Agamemnon, de Marseille, à vendre par O VALETON & Co, 26 Tchoupitoulas. 9 jan

CAFÉ [illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 14janv 27, Vieille Levée

AVIS.

INSTITUT ST-LOUIS.

L'EXAMEN annuel des études aura lieu le lundi 28 courant, de 11 heures à 3 heures. Mme Devon prie les familles intéressées de vouloir bien y assister. 22jan—6

Compagnie du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Lundi, 21 janvier 1856.

CONFORMÉMENT à la charte de cette compagnie et à une annonce publique, une assemblée des actionnaires a eu lieu aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la compagnie.

Sur motion, M. J. W. Zacharie a été appelé au fauteuil et M. Benj. F. Flanders a été nommé secrétaire.

Une majorité des actions n'étant pas représentée, l'assemblée a été renvoyée, sur motion, à lundi prochain, 28 du courant, à 2 heures de l'après-midi. BENJ. F. FLANDERS, 22jan—6 Secrétaire

Nouveautés pour bals!

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Robert, venant du Havre, un assortiment de robes, nouveautés pour soirées et bals, qu'il vendront à des prix modérés.

Ils ont également en magasin une variété de belles robes de soie convenables pour soirées et pour la rue, qu'ils désirent clore avant la fin de la saison. C. A. BARRIERE & BROTHER, 21 jan 30 rue de Chartres

LIBRAIRIE NOUVELLE.

107..........RUE DE CHARTRES..........107

EN VENTE:

Editions Diamants.

A. DUMAS—Les Mohicans	24	00
Jeunesse de Louis XIV	50	cts.
Aventures d'un comédien	40	
Ingénue	2	00
Le Salteador		80
Le capitaine Richard		60
Le Pays de Savoie	2	00
ARAGO—Histoire de ma jeunesse		50
BALZAC—Les petits Bourgeois		60
FERRY—Tancrède		50
V. HUGO—Le beau Pécopin		40
Les Châtiments		75
Œuvres oratoires	1	40
A. KARR—La Pénélope Normande		40
LAMARTINE—Cromwell		60
ST. FÉLIX—Cléopâtre		60
G. SAND—Laure		60
La Filleule		80
E. SUE—Famille Jouffroy	2	40

22 janv—1m

EN VENTE A LA

LIBRAIRIE NOUVELLE,

107, rue de Chartres.

Almanachs pour 1856,

Almanach comique, do astrologique, do lunatique, do prophétique, do pour rire, do chantant, do de polichinelle, do de la mère Gigogne, do des deux, do des dames et des demoiselles, do de l'illustration.

AGENDAS de Bureaux 1, 2 et 3 jours.

BROCHURES ILLUSTRÉES.

J. TACON, 22 jan—15f 107, rue de Chartres

Aux abonnés

Du Courrier des Etats-Unis,—de l'Illustration, de l'Homme et de la Revue de l'Ouest.

A dater de ce jour, les agences instituées pour ces diverses publications chez MM. A. Paya et Co. sont transférées à la

LIBRAIRIE NOUVELLE

107, rue de Chartres.

Ou les abonnés voudront bien aller prendre leurs journaux. J. TACON. 22jv 107 rue de Chartres, entre Conti & St-Louis.

GODCHAUX FRERES,

107 & 106, rue Vieille Levée.

REÇU par le navire Robert, du Havre: 550 chapeaux feutre Jérome et impérial, 550 do do forme haute, 275 do do de Lamartine, 175 do do Sénateur John Bull, 200 do do Cadets, Un assortiment de cols, nouveautés. 22 jan

Godchaux Frères,

107 ET 106, RUE DE LA VIEILLE LEVÉE.

REÇU par le navire Brume, du Havre: 215 douzaines chemises blanches madapolam, assorties, 75 douzaines do do devants en couleur. 22 janvier

GODCHAUX FRERES,

107 et 108, rue Vieille Levée.

REÇU par les steamers Granada et Cahawba, le solde de leur assortiment d'habillements confectionnés, paletots, par-dessus et lévites en casimir fantaisie, drap et pilote, manteaux, talmas &c. Aux prix les plus réduits. 22jan

Indiennes nouvelles pour le printemps.

REÇU par le steamer North Star, de New-York, et à vendre par le soussigné: 20 caisses indiennes claires, premières marques et nouveaux patrons. LOUIS DUCOURNAU, 16 jan No 26, rue de Chartres.

ON demande un jeune homme sachant parler l'anglais et le français, et pouvant tenir les livres. S'adresser à Mme George, hôtel Conti, rue Conti. 22 janv—3

Capsules en étain pour bouteilles.

100 MILLIERS capsules en étain Nos. 12, 13, 14, 15, 16, 17. A vendre par C. CUSACHS FRÈRES & CO, 22 jan Enc. Royale et St. Philippe

DIVERS—Houblon frais, 20 balles; Mousse d'Irlande, 10 barils; Graine de genièvre, 5 do; do Choberi, 5 do; Salpêtre ou de Nitre, 25 kegs; Sel soda, 15 Casks; Blanc d'Espagne, 40 barils; Noir animal, 50 do. A vendre par P. CUSACHS FRÈRES & Co, 22 jan Enc. Royale et St. Philippe

PRIX COUTANT.

Liquidation positive pour du COMPTANT

LE soussigné voulant liquider tout son magnifique stock, avant l'ouverture des affaires de printemps l'offrira au "prix coutant," pour du comptant.

Il invite donc les familles et le public en général, à venir lui faire visite avant de faire leurs achats ailleurs. P. A. HEBRARD, 118, rue du Canal, 25 déc près de la rue Royale

Aux facteurs et courtiers de coton.

RÉCEMMENT reçu—Un nouvel envoi de ces *fameux couteaux à échantillonner* le coton, fait expressément pour l'usage des échantillonneurs, et le seul dépôt chez U. A. POLLARD & Co, 15 jan—1m 76, Canal, près Chartres

Aux Coiffeurs, Barbiers.

U. A. POLLARD & Co., No. 76, rue du Canal.

ONT constamment en magasin, un immense assortiment des parfumeries de la maison Hauel & Wright, de Philadelphie, qu'ils vendront à un prix modéré aux marchands de cette ville. Ils invitent l'attention de ces messieurs aux choix de ces articles.

AUSSI—Les Célèbres Rasoirs de Butcher expressément à leur usage. U. A. POLLARD & co, 15 jan 76, rue du Canal

Académie de Dessin et de Peinture.

E. A. C. JAUNE, peintre de portraits et professeur de dessin.

INFORME le public et ses nombreux clientèle, qu'il vient d'ouvrir un cours de dessin et de peinture, étude de la ronde bosse, à l'usage des jeunes gens qui n'ont pas les heures commodes pour leurs occupations, du soir [illegible], et à son Académie 228 rue St Pierre, de 8 à 9 heures du soir, les lundi, mercredi et vendredi. Prix: $4 par mois. Restauration complète de vieux tableaux. 9m 3m

C. DUHAMEL, opticien,

Rue de Chartres, 50,

Vient de recevoir un grand assortiment de Stéréoscopes et de Photographies, sur glaces, plaques et sur papier, représentant des groupes plastiques magnifiquement coloriées, des vues de Paris, de Rome, etc.

Ces articles pourraient parfaitement convenir pour faire des exhibitions publiques.

Aussi une quantité de stéréoscopes en écrin, pouvant se mettre dans la poche, représentant des scènes plastiques coloriées.

Ces choses seront vendues à très bon marché, par lots pour les marchands et en détail.

Lunettes de toutes sortes pour toutes les vues; verres périscopiques à double foyer, pour voir de loin et de près.

Instruments de toutes descriptions. 10 janv

Cerceaux métalliques brévetés de Crane.

P. H. COOK & Co, propriétaires et marchands en gros, pour les Etats de la Louisiane et du Mississipi, des cerceaux métalliques brévetés de Crane.

Bureau et salle d'échantillons No 46, rue St-Charles vis-à-vis l'hôtel St-Charles, Nouvelle-Orléans. 20déc

BRODERIES, DENTELLES, &c. 185......Rue du Camp......185

COLS Rachel en valenciennes et Jaconat, Articles mousseline suisse brodés, garnitures valenciennes, Cols et manches en jaconat et mousseline suisse, Bandes guipure et anglaises, Collerettes dentelle valenciennes et guipure, Bandes et entredeux en mousseline suisse et jaconat, Articles riches, mouchoirs brodés, etc.

ÉGALEMENT:

Quelques manteaux de velours, moire antique et drap, à une grande réduction. HORACE HARBY, 26 déc 185, rue du Camp

AVIS IMPORTANT.

Aux personnes qui se servent de chandelles "Star."

L'ATTENTION du public est appelée sur le fait que la plupart des chandelles "Star" qu'on vend n'ont pas le poids voulu, et que ce qui est vendu pour une livre ne pèse réellement que quatorze ou quinze onces. Les caisses marquées 40 livres pèsent deux, trois et même cinq livres de moins. Les marchands en gros ne subissent pas cette perte, car ils vendent au poids du marché, les détaillants ne la subissent pas non plus, mais ce sont les consommateurs qui paient environ un dixième de plus qu'ils ne reçoivent.

Les soussignés ont toujours fabriqué des chandelles de bonne qualité à la livre et leurs colis ont toujours porté le poids exact, comme on peut s'en convaincre en les pesant. Leur expérience dans ce genre d'affaires les mettant à même d'offrir des chandelles dont la qualité égale celle de n'importe quelles autres qui se trouvent sur le marché, ils sollicitent le patronage des acheteurs qui prennent leurs propres intérêts et décident en même temps encourager le commerce honnête.

PROCTOR & GAMBLE, à Cincinnati.

Les soussignés sont les seuls agents pour la vente de cette marque de chandelles. J. LANDES & Co, 14 janv—3m 33, rue Tchoupitoulas

Cigares de la Havane.

LES soussignés viennent de recevoir en magasin par le brick américain Mary Elizabeth, 95,400 cigares de la Havane, comprenant un bel assortiment de regalias, Londres, Conchas, petits regalias, Rivera et autres choses recherchées, des meilleures marques. On trouvera constamment en magasin un fort stock de toutes les choses de cigares des premières marques, telles que Cabanas, Partagas, Globo, Gutierez, Rigos, Artigas, Cervantes, Henry, le tout garanti comme étant directement importé.

CABALLERO & BASUALDO, 36 Vieille Levée, 14jan entre les rues Bienville et Douane

VANILLE DU MEXIQUE sous les clefs de la Douane: 8 caisses gousses de vanille du Mexique, récemment reçues par le Texas, et à vendre sous les clefs de la douane par CABALLERO & BASUALDO, 36 Vieille Levée, 12jan entre les rues Bienville et Douane

Acajou et Cèdre.

UN lot d'acajou et de cèdre, reçu par le brick Créole, venant de Honduras, en débarquement et à vendre par J Y DE EGANA, 15 jan 47, rue Bienville

FRUITS A L'EAU DE VIE—60 caisses cerises, 30 caisses abricots; 30 caisses prunes, 5 do poires, en débarquement du navire Hanse, venant de Bordeaux et à vendre par FREAU & COUTURIE, 14janv 23 & 25 rue Gravier

COGNAC—[illegible] pipes vieux Cognac Marc. Richard 1818 en débarquement du navire Hanse, venant de Bordeaux et à vendre par FREAU & COUTURIE, 21 & 23 rue Gravier

VIN ROUGE—400 caisses vin rouge en débarquement du navire Hanse, venant de Bordeaux et à vendre par FREAU & COUTURIE, 14 jan 21 et 23, rue Gravier

SARDINES—50 caisses à demi-boîtes, 25 caisses en quart de boîtes. SOSTHENE THOMAS, A vendre par 5, rue Gravier. 20 janv

Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Mercredi, 23 janvier 1856.

A une élection qui a eu lieu aujourd'hui, conformément à la charte de la Compagnie, sous la surveillance des soussignés, commissaires choisis pour la Direction par ladite élection, le scrutin a été ouvert et fermé, d'après un avis publié, au bureau de la Compagnie. Après avoir compté le nombre de votes donnés et le nombre d'actions représentées, les soussignés ont été d'avis que le nombre d'actions nécessaires pour rendre la dite élection valide n'était pas représenté.

L'élection est donc remise (conformément aux clauses de la charte qui prévoient des cas de ce genre) à une semaine, c'est-à-dire à mercredi, 30 janvier 1856, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

Les actionnaires qui ont voté à la première élection et ceux qui ne l'ont pas fait, sont priés de venir donner leur vote.

(Signé) M. TURNER, JOHN HUGHES } Commissaires. 24jan—1m

Avis.

JE ferai, vers le 1er de mars, une vente de TABLEAUX et d'autres objets d'art. Les personnes qui ont des objets de ce genre à vendre, sont priées de s'adresser à mon atelier, No 103, rue du Canal. 23jan—30 C. GALVANI

Plantation sucrière et esclaves à vendre.

NOUS vendrons, à des conditions avantageuses, une plantation sucrière située sur la rive droite du fleuve Mississipi, à trois milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, et se composant d'environ onze-cents arpents. Ensemble vingt huit esclaves qui s'y trouvent et les mulets, bœufs, charrettes, et instruments aratoires. Les améliorations sont de bonnes maisons, toutes les dépendances nécessaires, une sucrerie en briques, avec un appareil de Rillieux, un jeu de chaudières, une machine à vapeur, etc. et une machine à dessécher. S'adresser à l'un des soussignés. LOGAN HUNTON, 15 jan—1m E. A. BRADFORD

LIQUIDATION.

L. GROCHE, 30 rue de Chartres, successeur de Mme Ducoux, a l'honneur d'informer les dames que, désirant quitter les affaires au printemps prochain, il vendra toutes ses marchandises d'hiver au prix coutant et au-dessous. Son stock se compose principalement de robes de soie en tout genre, robes cachemire et mousseline de laine; manteaux velours et draps pour dames et enfants; châles cachemires et crêpes de chine, lingerie pour dames et enfants; chapeaux et coiffures; robes de bal; fourrures, peignes d'écaille, éventails; sacs, bourses, portemonnaies, et une quantité d'articles de fantaisie. 14janv—15f

TOILES.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il vient d'ouvrir un lot de toiles, consistant en partie de:

8 caisses toile d'Irlande à chemises, d'une yarde de large et par 25 yardes garanties, 1 caisse bas de fil, 2 do mouchoirs de batiste de $1, 2 do platilles fil de $8 à $14, 4 do toile à draps 10/4 11/4 et 12/4.

Il offre le tout avec la balance de son splendide assortiment, aux prix les plus réduits étant décidé à liquider ce printemps. P. A. HEBRARD, 23 janv 118 Canal, près Royale

ON demande six nègres forts et robustes, capables de conduire des drays à deux chevaux. S'adresser à QUEYROUZE & LANGSDORFF, 23janv 13 et 15, rue St Louis

BOUCHONS—En débarquement du navire Aurelia, 14 balles bouchons de Barcelonne, différente qualité, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 23janv 13 et 15, rue St-Louis

WHISKY—100 barils Pike Magnolia, 50 do Poney 100/2 do Tuscaloosa, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 23janv 13 et 15 rue St Louis

BLÉ SARAZIN—Récemment débarqué 50 barillets à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 23janv 13 et 15, rue St-Louis

MORUE—50 demi caisses et 50 caisses morue en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 23janv 13 et 15, rue St-Louis

MAQUEREAUX—300 colis maquereaux, différentes grandeurs, en demi et quart de barils, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 23 janv 13 et 15, rue St-Louis

AVIS.

PAR consentement mutuel, l'intérêt de M Joseph Ménard dans la maison de commerce Ménard & Vignaud est transformé en intérêt en commandite, d'après un acte pardevant Guy Duplantier, notaire public.

Les affaires de commerce seront continuées sous la même raison de commerce, par B. O. VIGNAUD, LUCIEN MENARD, JOSEPH MENARD—en commandite. Nlle-Orléans, 1er janvier 1856. 1 janv—1m

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés ont formé une société pour la transaction d'affaires de change et de Banque en général, sous la raison de commerce de Menard Tesson & co.

JOSEPH MENARD, TESSON & DANJEN, Wm S. PIKE, en commandite. Nouvelle Orléans, 1er janvier 1856.

Joseph Menard, Nouvelle-Orléans. Tesson & Danjen, St Louis. Wm S. Pike, en commandite. Baton Rouge. 1 jan—1 m

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison CHOUTEAU & VALLÉ, est dissoute par suite de la mort de M. HENRY CHOUTEAU. Le nom de la société ne servira qu'à la liquidation. NÉRÉE VALLÉ, associé survivant

LE soussigné continuera en son propre nom les affaires de commission de CHOUTEAU & VALLÉ et Louis, 20 novembre 1855. NÉRÉE VALLÉ.

NÉRÉE VALLÉ, Successeur de Chouteau & Vallé, MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET [illegible] 24, Levée, St Louis. 30 nov

AVIS.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil de la Nouvelle-Orléans a commencé ses opérations aujourd'hui et elle est prête à assurer contre les risques de l'incendie, de la mer et des rivières, aux taux ordinaires.

DIRECTEURS:

E. J. Hart, J. Y. de Egana, Jas. D. Denegre, A. C. Tremoulet, Alex. D. Kelly, E. A. Bradford, H. T. Lonsdale, Henry Renshaw, Hugh Wilson, J. H. Stauffer, J. C. Ricks, Jno. G. Gaines.

THOMAS SLOO, président, JAS. D. DENEGRE, vice président, JAS. EDWARDS, secrétaire. 3 janv—1 m

Entrepôt de sucre & Alger.

LE soussigné est maintenant prêt à recevoir du sucre et de la mélasse destinés à être vendus ou expédiés, dans des entrepôts à l'épreuve du feu et bien éclairés ou sur la plateforme qui a été construite dernièrement et qui peut contenir 3000 boucauts. Il y a place pour 15,000 boucauts.

Les planteurs et les négociants qui se trouveront sur la ligne du chemin de fer des Opelousas peuvent faire transporter des chars leur sucre et leur mélasse dans ses entrepôts ou sur la plateforme, et ces produits seront livrés aux navires et bateaux à vapeur, sans frais de drays ou d'allèges, de charroi ou de prélèvement, à l'exception du prix d'emmagasinage, d'après le tarif.

Tarif:

SUCRE—Par boucaut, 25 cents, de 1 à 15 jours ou 40 cents par mois et 25 cents pour chaque mois suivant.

MELASSE—Par baril, 8 cents, de 1 à 15 jours ou 12 cents par mois et 5 cents pour chaque mois suivant.

Il ne sera pas exigé d'emmagasinage sur les produits déposés sur la plateforme et recevant de plateformes directement dans un navire ou un bateau.

RÉFÉRENCES PAR CONSENTEMENT SPÉCIAL:

Juan Y de Egana, J P Whitney &co, Barby & Tresouslet, P Maspero, George Urquhart, Lobitt & Charpentier, J D Denegre, W & D Urquhart, Clark & Mesby, Cammack, Squires & West, Brand & Landry, F Kenneti &co, Price, Converse &co, Fellows &co, Hewitt, Norton &co, W G Hewes, R Geddes, Augustin & Thibaut, J W Stanton &co, Charles DeBlanc, Martin, Owen & Cobb, John O Woodruff &co, A D Kelly &co, R O Nelson &co.

N. B.—Le sucre ou la mélasse rendu à l'entrepôt d'Alger sera livré en ville, (si on le demande) aux mêmes prix qu'à partir du dépôt du chemin de fer des Opelousas.

S'adresser à La Compagnie d'entrepôt de Brooklyn, ou à THOMAS J CASEY, 31dec—1m 91, rue du Camp

LAURENT UTER,

Entrepositaire de glaces françaises,

87 rue de Chartres entre Conti et Bienville 8

A l'honneur de prévenir le public qu'il a en ce moment le plus bel assortiment de glaces françaises, et qu'il reçoit mensuellement par steamer voie de New York, soit de France et d'Allemagne, toute espèce de glaces étamées, ou unies, pour devantures de magasin. Il a également un riche choix de cadres dorés et unis, de toutes formes et dimensions, ainsi qu'une grande collection de gravures et lithographies noires et coloriées, et peinture à l'huile.

Il se charge de faire venir dans le plus bref délai, des glaces de toutes mesures, unies ou étamées, et fait faire sous sa direction, par des artistes capables, des cadres dorés ou en bois sculptés.

Il est toujours le seul à la Nlle-Orléans qui fasse l'étamage des glaces.

Tout travail fait dans sa maison est garanti, et les prix les mêmes qu'à New-York. 29déc—1m

H. L. BOCKÉ, J. P. KLAIBER, P. J. KRAEMER

H. L. BOCKÉ & Co.

Rue de Chartres No 162, encoignure Toulouse

Entrée dans la rue Toulouse, au 1er.

Importateurs, Marchands,—Commissionnaires.

REÇU par le navire Johannisberg, un grand assortiment de velours nor fin, velours façonné, toutes les qualités et couleurs, rubans de velours, tous les numéros, couleurs et qualités. A vendre en gros, chez H. L. BOCKÉ & Co, 24nov

AVIS.

LE Dr SHERIDAN, qui a fait ses études dans les hôpitaux de Mme Stevens, à Dublin, vient d'arriver à la Nouvelle Orléans où il rend, tous les jours, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds. Il guérit, dans l'espace de 21 à 25 jours, les cancers, sans avoir recours aux instruments, et les affections pulmonaires ainsi que même qu'elles sont arrivées à la seconde période. Les personnes sujettes aux crises furent. A bien de s'adresser au Dr Sheridan qui guérit également les hémorroïdes et les rhumatismes.

Les maladies secrètes sont guéries à la première visite. Les consultations ne coûtent rien. Les personnes demeurant à la campagne peuvent se faire traiter en faisant connaître exactement le degré de mal.

Le Dr Sheridan permet de parcourir le livre où sont consignées ses cures merveilleuses à St-Louis et à la Nouvelle-Orléans. Son diplôme est exposé dans son cabinet. On peut venir voir le Dr rendant la vue aux aveugles.

Heures de consultations: de 9 heures du matin, à 4 heures de l'après-midi. Le cabinet est au No 228, rue du Canal, encoignure Tremé. 11 oct

A VENDRE

UNE PORTION DE TERRE située à moins d'un mille au-dessus de Carrollton, mesurant un arpent de face au fleuve, sur 40 de profondeur.

Cette propriété faisait autrefois partie de l'habitation Voisin Labarre et porte le No 9 du plan de division de ladite habitation.

Conditions:—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété, sans intérêts, sinon après l'échéance, à raison de 8 pour cent l'an.

S'adresser à MM. EUG. ROCHEREAU & Co, 24 janv 17 et 19, rue St-Louis

A vendre.

UNE GRANDE ET SUPERBE TERRE située sur le bayou Barataria, à environ 9 milles de la Nouvelle Orléans en ligne droite et à environ 11 milles par le chemin public, dans l'habitation sucrerie de M. A. Hodge Jor et celle de M. Ross.

Cette terre, presque toute boisée, contient environ 2100 arpents dont 14 à 1500 de terre haute et cultivable, à 6 ou 9 arpens de cyprière, et un morceau de prairie de 5 à 600 arpens en plus. Il y a sur cette terre et sur la même, une maison, une quantité de cocos.

[illegible] droit de passage dans le canal de M. [illegible]

Conditions:—Un quart du prix payable comptant, la balance à un, deux, trois, quatre et cinq ans en billets portant hypothèque sur la propriété et produits d'intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à l'échéance et de 8 pour cent l'an jusqu'au règlement définitif.

S'adresser à EUG. ROCHEREAU, 24 janv 17 et 19 rue St Louis